l'Anticapitaliste

n°292 | 4 juin 2015 — 1,20 €

l'hebdomadaire du **NPA** ~ **www.NPA2009.org**

CONTRE LE CHÔMAGE ET L'AUSTÉRITÉ

nous aussi "nous pouvons"

POUR L'ANNULATION DE LA DETTE

Dossier

POLICE PARTOUT, JUSTICE NULLE PART

pages 6 et 7

ÉDITO

Toujours réacs, toujours de droite...
Page 2

PREMIER PLAN

État espagnol: et maintenant?
Page 3

ACTU INTERNATIONALE

Ukraine: «Porochenko et Poutine tirent profit de cette situation pour renforcer leur pouvoir»
Page 5

LIBRE EXPRESSION

Rassemblement de Guéret: entretien avec Michel Jallamion sur les services publics
Page 12

édito

Par **DENISE SARRAUTE**

Toujours réacs, toujours de droite...

Le week-end dernier, la grande réconciliation à droite était censée nous tenir en haleine. Mais quel intérêt pourrait-on trouver à ce défilé d'aficionados du patronat et de la rigueur ? Ils auront passé des heures à se tacler sur de prétendus points de divergence, quand la vérité est ailleurs : comment devenir le candidat du parti à l'élection présidentielle de 2017 ?
Pour nous, ce sont tous des ennemis des classes populaires.
Toujours droit dans ses bottes même sous les quolibets, Juppé reste l'artisan de la contre-réforme de la Sécu de 1995 et le va-t-en-guerre qui dirigea l'opération Turquoise au Rwanda en 1994. Impossible de croire qu'il soit gêné par les propos à la *« tonalité un peu excessive »* de Sarkozy. Celui-ci a parlé de la *« terrifiante médiocrité »* d'Hollande, mais il faut bien qu'il se démarque par l'insulte d'un gouvernement PS qui mène la politique dont la droite rêvait : distribution d'argent à gogo aux patrons et risettes aux actionnaires ; compression des effectifs dans la fonction publique et gel des salaires ; aides aux entreprises, même quand elles licencient... Même les charters de Valls décollent plus souvent que ceux de Sarkozy ! Et Fillon de tenter de passer pour le moins « à droite », alors qu'il affiche à son palmarès la contre-réforme des retraites de 2003 !
Il sera bien temps d'affronter toute cette clique engluée dans les affaires judiciaires et financières, mais c'est dès maintenant contre le gouvernement actuel que nous devons combattre les politiques antisociales ! Combattre Hollande qui explique aux hospitaliers qu'ils seront responsables de la suppression de 4 000 postes s'ils n'acceptent pas la remise en cause de leurs RTT. Le même encore, avec sa ministre de l'Éducation nationale, qui tente de convaincre les enseignantEs qu'avec moins de postes et plus de pression hiérarchique, le collège sera un lieu plus égalitaire dans l'apprentissage des savoirs...
Il faut en finir avec ces mensonges et cette politique d'austérité. Le 11 juin, hospitaliers et professeurEs des collèges seront de nouveau en grève. Soutenons-les sans réserve, c'est par ces actions que nous pourrons gagner !

BIEN DIT

La France que j'ai aimée, c'était celle des droits de l'homme associés aux droits des ouvriers. Aujourd'hui, elle est de moins en moins l'une et elle n'est plus du tout l'autre.

Bouzid Belgacem, ouvrier à Roubaix, cité par Gilles Balbastre, « C'est toujours la faute à l'école », *le Monde diplomatique*, juin 2015

À la Une

Contre le chômage et l'austérité, pour l'annulation de la dette, nous aussi « nous pouvons » !

Après la victoire électorale de Syriza en Grèce en janvier, en Espagne la semaine dernière, Podemos – « Nous pouvons » – a connu à son tour un succès aux élections municipales et régionales. Ce nouveau mouvement trouve son origine en 2012 suite à la révolte des Indignés contre les politiques d'austérité et les partis de droite ou de gauche qui les mettent en œuvre, la « caste » des politiciens corrompus.

Ce rejet de l'austérité et de ses conséquences dramatiques pour les travailleurs et les classes populaires qui s'est manifesté en Grèce ou en Espagne est le nôtre,et leur luttes sont les nôtres. La politique qu'ils rejettent est la même, plus accentuée, que celles que Hollande, après Sarkozy, le PS après l'UMP, nous imposent.
C'est cette politique qui avait été rejetée, ici aussi il y a dix ans, par le Non au référendum sur le traité constitutionnel européen, le TCE, qui prétendait nous faire approuver *« la concurrence libre et non faussée »*, en un mot le marché et l'Europe capitalistes. Et Sarkozy et Hollande ont bafoué le Non pour imposer la loi des patrons, des multinationales et des banques.

Les usuriers des peuples

Leurs hommes de main, la troïka, la Commission européenne, cadre de coopération et de décision des gouvernements, la Banque centrale européenne (BCE), et le FMI, dirigent la société avec les mêmes méthodes que la mafia de la FIFA pour servir les riches et les possédants, les 1% contre les 99%.
Au prétexte de la lutte contre la dette des États, pour imposer aux peuples de payer la rente des intérêts aux banques, ils imposent une politique qui ruine la société. En Grèce durant les 4 dernières années, les conditions de vie se sont dramatiquement dégradées, les salaires, les retraites ont été amputés, les services publics démantelés, le chômage explose. Et aujourd'hui, ils veulent imposer au gouvernement Tsipras de renier ses propres engagements pour le plier à leurs exigences, en l'obligeant à accepter un nouveau mémorandum. Ils exercent un odieux chantage : ou plier ou l'asphyxie financière.

La dette au service de la finance

Cette dette n'est pas de la responsabilité des travailleurs qui auraient trop dépensé, elle est le fruit empoisonné de la politique des États qui versent aux patrons et aux banques mille et un cadeaux, sous forme de subventions. Elle est la conséquence de la politique de la BCE qui, depuis la crise financière de 2008, prête aux banques des milliards d'euros, à guichet ouvert. Dernièrement, elle a décidé d'injecter 1 140 milliards d'euros supplémentaires sur les marchés financiers, à raison de 60 milliards chaque mois jusqu'en septembre 2016.
Ce sont les marchés qui vont décider de ce qui va être fait de cet argent. En revanche, la BCE refuse de prêter à la Grèce l'argent dont elle a un besoin urgent. En Grèce, en Espagne comme dans toute l'Europe, cette politique ne fait qu'alourdir la dette en entretenant la crise économique et préparer un nouveau krach financier.
En France, selon la Cour des comptes, la dette de l'État a continué de croître, passant de 1 457 milliards fin 2013 à 1 528 milliards fin 2014. Soit en un an un bond de 71 milliards ! À l'opposé, les inégalités ne cessent de s'amplifier, tout comme le chômage et la précarité. Les conditions de travail et de vie régressent. Tout cela est insupportable.

Nos vies ou leurs profits

Entre la politique des usuriers du capital et les intérêts des travailleurs, du plus grand nombre, il n'y a pas de conciliation, de négociation, de dialogue social possibles. C'est vrai en Grèce, en Espagne, comme ici. Les quatre premiers mois du gouvernement Tsipras en sont une nouvelle démonstration, s'il en était besoin : les financiers ne respectent la démocratie que si elle se plie à leurs intérêts.
Pour les travailleurs, la population, il n'y a pas d'autre issue que de refuser cette logique et d'imposer la leur : le respect des droits du monde du travail, l'annulation de la dette, la mise en place d'un monopole public bancaire qui mette les puissances de l'argent hors d'état de nuire.
Notre solidarité avec les travailleurs et les peuples de Grèce, d'Espagne, et des autres pays d'Europe, c'est de nous battre, nous aussi, pour en finir avec l'austérité, inverser le rapport de forces, prendre l'initiative pour unir nos mobilisations par-delà les frontières.

Yvan Lemaitre

AP-HP

La colère s'amplifie pour le retrait total du plan Hirsch !

Jeudi 28 mai, une deuxième journée de grève a vu se manifester la colère des personnels des 38 hôpitaux de l'AP-HP (Assistance publique – hôpitaux de Paris). Des milliers de manifestantEs ont scandé devant le siège de l'AP-HP « Pas touche à mes RTT » et « Retrait du projet »...

La réponse du président, Martin Hirsch, a été pathétique : *« ma main est tendue »*... sauf qu'il fait un bras d'honneur au personnel en maintenant son plan et en proposant à l'intersyndicale de négocier... sur la titularisation d'une poignée de CDD (alors qu'il y en a 10 000 à l'AP-HP !) et *« un meilleur accès au logement »*. Décidément, Hirsch n'est dans cette affaire que le petit soldat de Marisol Touraine, dont il a *« toute la confiance »*, et du gouvernement. Sa mission : supprimer massivement les RTT et divers jours de congés spéciaux des personnels, pour faire de nouvelles économies massives sur le dos des personnels.

« Martin, arrête ton baratin ! »

La rhétorique de la direction est particulièrement hypocrite : *« nous devons supprimer des RTT pour sauver 4 000 emplois »* (comme si ce plan n'allait pas servir justement à supprimer des emplois), *« vous ne pouvez plus prendre les RTT auxquels vous aviez droit vu le manque de personnels »* (donc autant les supprimer !). Elle a vite été relayée par la dureté des méthodes anti-grève : assignations massives de grévistes (8 000 la seule journée du 28 mai), pressions, notamment sur la question des retraits sur salaire, et toute une entreprise de culpabilisation, prétendant que l'hôpital est malade des 35 heures... comme s'il n'était pas plutôt en train de crever du sous-effectif chronique.
Les personnels ne sont pas dupes. Jeudi dernier, la manifestation parisienne a été un gros succès, et des cortèges venus de tous les hôpitaux étaient dynamiques et combatifs. Dans les jours qui ont suivi, Hirsch s'est fait chahuter partout où il est allé. En direct de l'hôpital Pompidou (75), une émission de France Inter qui devait lui donner la vedette a été bousculée par l'irruption des personnels qui l'ont hué, et le micro a dû être passé à un représentant du personnel qui a implacablement ridiculisé ses arguments. À Avicenne (93), sous les huées du personnel, il n'a pas pu inaugurer un nouveau bâtiment et s'est retiré en catimini. Enfin, il a renoncé à lancer lui-même une course au départ de la Pitié (75), cela par peur du personnel. Les « Portes ouvertes » de l'AP-HP du samedi 30 ont vu un peu partout des groupes de salariéEs s'adresser aux visiteurs à coups de tracts, de slogans, et de pétitions. La colère est profonde et le mouvement continue.

Un monde à changer

UN SYSTÈME TOTALEMENT FOOT… Malgré la pression médiatique et les critiques de plus en plus virulentes des opposants de la 25e heure comme Michel Platini, Sepp Blatter a été réélu président de la Fifa pour quatre ans. Il faut dire que ce parrain mafieux tient bien son réseau de dirigeants nationaux du football mondial… Pourtant, quelques jours plus tôt, la justice américaine avait sonné la charge contre son entourage, une quinzaine de responsables et de partenaires de la Fifa, accusés de pas moins de quarante-sept chefs d'accusation : délits de blanchiment, gestion déloyale, comptes cachés, fraude fiscale. Et 150 millions de dollars distribués généreusement pendant vingt-cinq ans par un large panel de corrupteurs à un large panel de corrompus…

Fondée en 1904, la Fifa est une multinationale puissante qui se pare des atouts d'une association à but non lucratif… Comptant aujourd'hui 209 membres (plus que le nombre d'États membres à l'ONU, 193), la Fifa porte la devise *«pour le jeu, pour le monde»*, et sa mission serait de veiller à l'*«universalité»* du football, au respect des ses règles. Derrière ce monde de bisounours se cache la Coupe du monde, la principale source de revenus de la Fifa (90%). Celle-ci a enregistré un bénéfice de 308 millions d'euros sur la période 2011/2014 pour un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros, grâce en grande partie aux revenus du Mondial 2014 au Brésil. Et les comptes en banque de la Fifa affichent aujourd'hui près d'1,4 milliard d'euros, produit de la vente des droits de retransmission télé de la Coupe du monde, ainsi que des sponsors associés à l'événement.

Dès lors, au vu d'un budget que pourraient envier bien des États en difficulté, qui s'étonnera qu'un tel gâteau, comme n'importe quel marché capitaliste, puisse générer des phénomènes de corruption ? Que ces derniers jours le premier défenseur inconditionnel de Blatter soit Poutine… l'organisateur de la Coupe du monde en Russie en 2018 ? Qu'en 2022 au Qatar, en dépit de toute rationalité, on fera courir les footballeurs du monde dans des stades climatisés construits aujourd'hui avec le sang, la sueur et les larmes des travailleurs immigrés, vivants ou morts ? À l'inverse du ballon, leur monde ne tourne pas rond…

ÉTAT ESPAGNOL Et maintenant ?

Après ce 24M (24 mai), quelle orientation ? Moins de deux semaines après les élections (voir l'Anticapitaliste n°291), il est possible de faire plusieurs constats…

Ada Colau la militante anti-expulsion de Barcelone lors d'une manifestation contre le PP. DR

Podemos se consolide, malgré le fait que la rupture des couches populaires avec les partis traditionnels reste encore partielle. La thèse de la « pasokisation » du PSOE s'est avérée erronée, au moins à court terme, car, malgré une perte de voix, il récupère plusieurs citadelles institutionnelles grâce à la chute électorale plus aiguë du PP. Dans le même temps, la percée de Ciudadanos, même si elle est moins puissante qu'espérée par le régime et les bourses, a déstabilisé l'orientation du groupe dirigeant de Podemos : devenir le « centre politique », voire s'adapter aux préjugés conservateurs des classes moyennes, pour arriver rapidement à la Moncloa, la résidence officielle du président du gouvernement… De plus, en tant que « Podemos de droite », Ciudadanos permet au système de récupérer l'électorat en rupture avec le PP.

Les scores électoraux des candidatures d'unité populaire, notamment à Madrid, Barcelone, La Corogne, Compostelle, Saragosse ou Cadix, sont beaucoup plus élevés que quand Podemos était seul. Cela veut dire que les dynamiques de rassemblement, le pluralisme et le consensus, se sont montrés plus efficaces que l'électoralisme à tout prix, notamment là où il y a eu une vraie dynamique dans les quartiers et l'inclusion d'équipes militantes implantées dans les luttes sociales. En ce sens, si le 15M, le mouvement des Indignés, était une illusion sociale et en symétrie Podemos « machine de guerre électorale », une illusion politique, l'équation devient plus équilibrée : les conquêtes sur le plan institutionnel vont aider à l'auto-organisation, et inversement.

De plus, les résultats montrent que les candidatures qui ont le plus réussi sont celles qui ont été à la fois unitaires et de rupture, dirigées par des militantEs plus que par des « politiciens », et où une vraie dynamique par en bas s'est imposée sur les batailles d'appareil. Dans le cadre s'ouvre la question clé de la lutte contre à la fois le sectarisme, la bureaucratisation et l'adaptation, d'où la nécessité de structurer les instances de base et les engager dans les luttes sociales, et de stimuler le contrôle des éluEs.

Gagner le prochain assaut…

Dans le travail institutionnel, nous sommes là pour rompre avec l'austérité et avec le régime du 1978. La lutte pour chasser la droite ne doit pas nous amener à gérer en minorité avec le PSOE. Il faut conserver le maximum d'indépendance politique, à la différence d'IU qui est en train de disparaître comme force politique nationale justement à cause de sa nature de force supplétive du PSOE. Là où les candidatures d'unité populaire l'ont emporté, ce sera très difficile de gouverner contre les pouvoirs en place et l'hostilité du système, et nous ne pourrons gagner des batailles que grâce à l'auto-organisation populaire.

Tous ces acquis doivent maintenant être rassemblés pour gagner le prochain assaut contre la caste, le régime et la troïka. Pour cela, il faut défendre « l'unité populaire » développée par le mouvement lui-même. Ce qui est évident, si l'on revisite les résultats électoraux, c'est que là où les candidatures ont été plus radicales, plus ouvrières et populaires, elles ont eu plus de succès. Et là où elles ont été plus floues, plus centrées sur des questions démocratiques et moins chargées de contenus sociaux, la démagogie de Ciudadanos a progressé.

Ces résultats électoraux, les conflits au sein de Podemos, ainsi que le départ de Monedero, un des dirigeants, vont ouvrir ces prochaines semaines un débat stratégique dans Podemos : alliances, pluralisme, type d'organisation, axes programmatiques et rapport à la lutte de classes et aux conflits en cours. Nous les anticapitalistes allons continuer notre tâche de rassemblement des secteurs les plus radicaux et militants (sur la base d'une expérience de masse) et de démonstration pratique du fait que radicalité, pluralisme, efficacité… et bons scores électoraux ne sont pas incompatibles. Bien au contraire, ce sont tous les facteurs de l'équation pour vaincre.

De Barcelone, Andreu Coll

Les salariéEs doivent diriger eux-mêmes leur mouvement

Dans ce bras de fer, la détermination de la direction de l'AP-HP ne fait aucun doute, mais celle des directions syndicales centrales du groupe est plus problématique. Certes, Sud et la CGT ont le mérite de refuser la farce de la «négociation», d'afficher clairement ce que doit être l'objectif du mouvement – le retrait clair et net du plan Hirsch –, et ils ont pour l'instant entraîné sur cette ligne le reste de l'intersyndicale. Mais comment gagner ? Comment aller jusqu'au bout ? Le 28 mai, si la manifestation a eu lieu, c'est parce que des assemblées générales de plusieurs hôpitaux avaient décidé de manifester et même déposé des parcours, ce qui n'était pas dans les plans de départ de l'intersyndicale. Et comme au rassemblement devant le siège il y avait encore des tergiversations, c'est l'envie de manifester des groupes de grévistes les plus déterminés qui a entraîné tout le monde dans la rue.

Pour se donner les moyens de gagner, il faut rendre de plus en plus visible le mouvement et aller chercher des soutiens dans la population. Il faut aussi des assemblées générales dynamiques, où les salariéEs, syndiqués ou pas, prennent leurs affaires en main, ce qui suppose que ces AG soient clairement souveraines. Et pourquoi ne pas y élire des déléguéEs pour constituer une assemblée générale de toute l'AP-HP ? La prochaine grande journée de grève et d'action est appelée par l'intersyndicale pour le jeudi 11 juin, avec une mobilisation en direction de l'Élysée. Il y a donc du boulot jusque-là, avec plein d'actions locales, pour amplifier et populariser la mobilisation, pour isoler Hirsch et ses commanditaires ! Or le 11 juin pourrait aussi prendre une dimension nationale, à la hauteur de l'enjeu : ailleurs en France, les directions de nombreux hôpitaux ont déjà commencé à s'attaquer aux RTT des personnels. Si le coup de force, massif, de l'AP-HP passe, nul doute qu'il se généralisera dans tous les hôpitaux de France. Des équipes syndicales parties prenantes de la «Convergence des hôpitaux en lutte contre l'Hostérité» travaillent à cela : elles ont déjà organisé des actions de solidarité à Besançon, Rouen, Caen, et à Toulouse, il y a eu une journée de grève et de rassemblement des personnels hospitaliers avec les salariéEs de l'AP-HP. Ce 11 juin pourrait donc bien devenir un grand mouvement de toute la santé.

Jeudi 28 mai, la lutte avait la santé! Photothèque Rouge / JMB

CorrespondantEs

Le chiffre

385

C'est le nombre de personnes tuées par la police américaine depuis le début de l'année 2015, d'après une enquête du Washington Post qui corrige des chiffres officiels incomplets… 180 Blancs, 103 Noirs et 157 Hispaniques. En proportion, les Noirs sont trois fois plus nombreux que les Blancs à être victimes d'homicides policiers. Seuls 3 décès ont donné lieu à des poursuites…

Agenda

Jeudi 4 juin, projection-débat du NPA, Paris 20e. *Algérie 8 mai 1945, les massacres coloniaux de Sétif*, à 19h30 au Bar le Miyanis, 132 boulevard Ménilmontant.

Samedi 6 juin, présentation à la librairie La Brèche, Paris 12e. *Révolution et contre-révolution en Espagne*, réédition du livre de Félix Morrow, signature et présentation avec l'éditeur Les Bons Caractères, à 17h à la librairie la Brèche.

Samedi 6 juin, fête du NPA, Rouen. À partir de 17h, débat avec Julien Salingue et Richard Wagman, puis soirée festive avec repas et concert, à la MJC Rive Gauche (métro Saint-Sever).

Jeudi 11 juin, café-débat du NPA 17e/18e, Paris 18e. *«Révolution ! Oui, mais comment ?»* avec Olivier Besancenot à 20h au café «La Kahina» 73 rue Marcadet.

Samedi 13 juin, manifestation nationale pour les services publics, Guéret. À partir de 15h, manifestation, ainsi que débats et concerts.

À SUIVRE SUR www.npa2009.org

NO COMMENT

Notre politique de l'emploi a permis de limiter les effets de la crise pour de très nombreux Français…

François Rebsamen, ministre du Travail et de l'Emploi, commentant lundi 1er juin les chiffres catastrophiques du chômage : le nombre total de chômeurs, pour les catégories A, B et C, s'élève officiellement à 5,3 millions de personnes. Un nouveau (et triste) record.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction : 01 48 70 42 27 redaction@npa2009.org

Diffusion : 01 48 70 42 31 diffusion.presse@npa2009.org

Administration : 01 48 70 42 28 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN : 2269-3696

Commission paritaire : 0419 P 11508

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage : 6500 exemplaires

Gérant et directeur de publication : Ross Harrold

Secrétaire de rédaction : Manu Bichindaritz

Maquette : Ambre Bragard

Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois Tél. : 01 48 70 42 22 Fax : 01 48 59 23 28 Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

n°292 | 4 juin 2015 | l'Anticapitaliste

NUCLÉAIRE

Pendant la catastrophe, le commerce continue ?

Tchernobyl et Fukushima nous l'ont montré : une catastrophe nucléaire majeure, contaminant durablement plusieurs milliers de kilomètres carrés, est possible. La prochaine peut tout à fait survenir en Europe, où sont implantés plus de 42 % des 438 réacteurs électronucléaires en fonctionnement dans le monde.

Même nos gouvernements pro-nucléaires l'envisagent : ainsi, la Commission européenne a élaboré un projet de règlement fixant les niveaux maximaux admissibles (NMA) de contamination radioactive qui seront appliqués aux aliments en cas d'accident nucléaire. Officiellement, ces normes auraient pour but de nous protéger : l'existence de limites réglementaires permettrait d'interdire la commercialisation des produits les plus contaminés, et donc de protéger les consommateurs.

Photothèque Rouge / Milo

Dans la réalité, une enquête de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, laboratoire associatif indépendant créé suite à Tchernobyl) montre que c'est le marché, et non la santé des citoyens, que ce règlement protégera. Le rapport « scientifique » sur lequel s'est basée la Commission est truffé d'erreurs, d'incohérences et d'irrégularités qui vont toutes dans le même sens : minimiser les risques et aboutir à la fixation de limites de contamination excessivement élevées. Autrement dit, être suffisamment laxiste pour qu'en cas d'accident nucléaire, l'industrie agro-alimentaire ne soit pas trop pénalisée…
Pas étonnant quand on sait que les experts à l'origine de ce rapport interviennent dans le cadre du Traité Euratom, qui a pour mission statutaire le développement rapide des industries nucléaires…

Vivre en territoire contaminé ?

Un exemple parmi tant d'autres : pour être suffisamment protectrices, les limites devraient être établies pour les groupes critiques, c'est-à-dire les populations dont 100 % des produits consommés seraient contaminés. Or les limites proposées ne sont valables que si 10 % des aliments… et 1 % de l'eau consommée étaient contaminés ! Ces hypothèses correspondent à Tchernobyl, c'est-à-dire un accident qui surviendrait à plus de 1 000 kilomètres des frontières de l'Europe. C'est donc un mensonge de nous faire croire que ces normes nous protégeront en cas d'accident survenant sur notre territoire.
Citons également la sous-estimation d'un facteur 10 du risque lié à l'ingestion, par des nourrissons, d'aliments contaminés au plutonium 239 ; la non-prise en compte de deux radionucléides clés, le tritium et le carbone 14 ; l'établissement d'une catégorie d'aliments dits de *« moindre importance »* dont les limites sont 10 fois plus élevées que pour les aliments de base ; etc.
En 1986, après Tchernobyl, le Parlement européen avait réussi à imposer des limites plus drastiques que celles proposées par les experts pro-nucléaires. Aujourd'hui, n'y comptons pas. Esther Herranz-Garcia, rapporteur du projet, nous l'avoue : *« en tant que députés, nous devons faire preuve d'humilité et rester en dehors du débat scientifique parce que nous ne sommes pas des scientifiques. Il faut faire confiance aux experts »*. Ces mêmes experts qui nous assuraient avant Tchernobyl qu'un accident était impossible. Ils tentent aujourd'hui de sauver leur industrie en nous préparant à vivre en territoire contaminé.
Barrons-leur la route : lutter contre ce projet, c'est s'attaquer à l'un des points faibles de l'Europe nucléaire.

Commission nationale écologie

Pour en savoir plus : http://www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/sommaire.html
Pour signer la pétition lancée par la CRIIRAD : http://criirad-protegeonsnotrealimentation.wesign.it/fr

HOLLANDE - PS

Casting fait, scénario en cours d'écriture…

Même si à peine élu, Cambadélis, le nouveau secrétaire du PS, a fait semblant de remettre cent balles dans la machine, il ne devrait pas y avoir de primaire pour désigner le candidat socialiste en 2017, puisqu'il y en a un naturel…

Un duo de choc… DR

Et si officiellement *« le président n'est pas en campagne »*, Hollande ne pense qu'à ça. Depuis quelques semaines déjà, les signes sont flagrants : discours de défense de son bilan à Carcassonne, cérémonie de panthéonisation, déplacements de plus en plus nombreux aux quatre coins de l'hexagone… Et cerise sur le gâteau, le thème de la jeunesse redevient une de ses principales préoccupations, comme cela fut le cas pendant sa campagne de 2012. Préoccupation aussitôt enterrée une fois élu, cela va sans dire.

Recherche majorité désespérément

Alors à y regarder de près, on peut se dire que Hollande commence tôt, très tôt, trop tôt ? Au vu de la politique menée depuis trois ans au service du patronat, le désaveu populaire est si grand que le temps lui est compté pour reconstruire une popularité. Mais cette candidature qui n'en est pas encore une risque de se briser sur les chiffres du chômage qui ne cessent d'augmenter… puisque la baisse du chômage est la condition à laquelle Hollande a lui-même subordonné sa candidature. Mais selon son staff, pas d'inquiétude, cette baisse devrait intervenir début de 2016… Tout va donc pour le mieux.
Outre la reconstruction d'une légitimité, Hollande se veut être celui qui rassemble et organise la « gauche » autour de lui. Être le candidat du rassemblement et de l'unité comme l'avait fait Mitterrand en 1988, pour avoir des chances d'être qualifié au second tour. C'est dans cette optique que depuis quelques semaines, rencontre après rencontre, il est au petit soin avec sa pseudo-opposition, les « Frondeurs ». Et c'est aussi pour cela qu'a été réactivé par sa garde rapprochée (Le Foll, Rebsamen et Sapin) le courant « Répondre à gauche » qui l'avait soutenu pour la primaire de 2011..
Hollande et ses amis font également de l'œil à Europe Écologie-les Verts, agitant de nouveau la carotte du remaniement qui surviendra soit cet été soit après la cinquième claque électorale des régionales. Valls a prévenu : *« Ceux qui veulent venir au gouvernement, c'est pour préparer 2017. »* La stratégie est donc claire pour essayer d'éviter une trop grande multitude de candidatures à « gauche », en particulier celle d'EÉLV. Ces derniers seront-ils tentés par les strapontins ? Affaire à suivre.

Un parti en ordre de marche ?

Sans aucun doute le congrès du PS qui va se dérouler cette fin de semaine n'a qu'un seul enjeu : faire taire les contestations internes pour dérouler sans accrocs la candidature de Hollande, comme l'indique dans sa profession de foi Cambadélis : *« Il s'agira enfin de donner au président tous les moyens afin qu'il puisse pleinement incarner la République et la nation. »* Mais c'est pas gagné, puisque certains proches des « Frondeurs » comme l'ex-ministre Aurélie Filipetti ne voit pas *« en quoi être sortant donne l'autorisation de se représenter. Ce n'est pas avec un président sortant en mauvaise posture que l'on peut l'emporter »*.
Conscient du problème, Cambadélis a donc révélé sa grande ambition : *« renouveler »* le Parti socialiste, *« élargir (sa) base militante, moderniser (ses) pratiques »* mais également rassembler, en commençant par leur université d'été de La Rochelle en août prochain en proposant à ses *« partenaires de la co-organiser. Cela s'adressera aux écologistes, aux radicaux, au MRC et aux communistes »*. Face à cette proposition, EÉLV a fait une réponse mi-figue mi-raisin, indiquant que ce n'était *« pas opportun »* de co-organiser l'université d'été du PS… mais qu'ils étaient prêts à *« participer aux travaux de cette université et (à) s'investir dans tous les espaces de dialogue qui visent à porter un projet politique progressiste pour la France et l'Europe »*. Bref, ne pas paraître comme trop liés au PS sans jamais être dans une opposition frontale. Le candidat et l'orientation sont donc d'ores et déjà actés avec plus ou moins de grincements de dents, de contorsions et d'inflexions… et de nombreuses promesses. Dans tousles cas, PS comme gouvernement sont bien éloignés des préoccupations du monde du travail.

Sandra Demarcq

RÉFORME DE L'ASILE

Arrière toute !

La reprise par le Sénat, le 25 mai dernier, du projet de loi sur l'asile voté le 16 décembre par l'Assemblée nationale revient sur les rares point positifs du texte précédent…

Les sénateurs ont introduit une série de clauses répressives dont la plus significative est sans doute la délivrance automatique d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) aux demandeurs dont le recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a été définitivement rejeté. Peu importe qu'une règle aussi sauvage soit inapplicable en droit, puisque, s'appuyant sur un rapport de la Cour des comptes opportunément publié pendant l'examen du projet, il ne s'agissait que de témoigner d'une détermination inébranlable à enterrer de fait le droit d'asile, dans son essence même.
Pour ce faire, il reste suffisamment d'amendements, malheureusement applicables, portant sur la notion d'« irrecevabilité » d'une demande, les délais de recours contre les transferts Dublin (soit le renvoi vers le premier pays d'Europe où le demandeur a touché terre : garde-côtes, à vos postes !), l'instauration d'un délai pour déposer sa demande, la suppression de l'accès au marché du travail au bout d'une période sans réponse de l'Ofpra… La loi sur le renseignement étant passée par là, un amendement fait la confusion entre clauses d'exclusion du bénéfice de l'asile, fondées vis-à-vis de génocidaires, de criminels, etc., et la protection de l'ordre public, si la

Lors d'une manifestation parisienne contre les violences faîtes aux femmes. Photothèque Rouge / JMB

personne a commis *« des crimes graves ou représente une menace à l'ordre public ou la sécurité nationale »* dont on ne sait jamais qui est en charge de les apprécier, ni comment…

Amalgames et sinistres calculs

L'essentiel est en fait de procéder à l'amalgame entre migrantEs et réfugiéEs, ce qui représente la négation même du droit d'asile dans sa spécificité et crée ainsi une brèche quant à sa représentation dans laquelle les médias n'hésitent pas à s'engouffrer. Car en dépit de la présentation de deux projets de loi séparés, l'un sur l'asile et l'autre, retardé, sur les conditions d'entrée et de séjour des migrantEs, c'est très exactement la même logique qui préside aux deux textes : celle, triple, du soupçon, de l'exclusion et de la répression.
En recourant à des notions telles que *« l'explosion des demandes d'asile »*, on tend forcément à la négation d'un droit qui, par définition, relève de situations individuelles générées par des situations générales et non de chiffres : quand les guerres sont là, elles sont là ! Les flots d'exiléEs suivent. Évoquer sans cesse les *« abus »* relève de la traque obsessionnelle de la fraude, uniquement de la part des dominéEs, bien entendu… De même avec une autre obsession majeure : celle du *« coût constant »*, qui apparaît tant dans les *« dysfonctionnements »* du versement de l'allocation due aux demandeurs, la *« saturation »* des dispositifs d'hébergement, ou l'insuffisance criante des moyens en personnel de l'Ofpra, ralentissant d'autant le traitement des dossiers. Sans parler de l'ignoble maquignonnage sur le nombre de réfugiéEs que la France est prête à accueillir.
Ce nouveau texte est une aubaine pour le ministère de l'Intérieur qui va pouvoir reprendre la main lors d'un nouveau passage à l'Assemblée, faute probable d'accord de la commission mixte Assemblée/Sénat. Les associations de défense du droit d'asile, elles, n'ont plus que deux mois pour empêcher le vote de cette loi. C'est beaucoup, car elles y sont quasiment toutes opposées. C'est peu, car il leur reste à construire une expression collective forte, la mobilisation unitaire et le rapport de forces qui font défaut depuis plus d'un an.

Maria Puccini

UKRAINE

« Porochenko et Poutine tirent profit de cette situation pour renforcer chacun leur pouvoir »

Entretien. *Membre de l'organisation Opposition de gauche en Ukraine,* ***Andriy Ryepa*** *revient sur la situation politique du pays.*

Qu'en est-il du cessez-le-feu et des accords de Minsk ?
Le cessez-le-feu actuel est très fragile : il y a chaque jour des fusillades, des blessés et des morts des deux côtés. Les derniers rapports de l'OSCE signalent que les accords de la trêve sont systématiquement violés. Ce cessez-le-feu est tactique et éphémère, parce que malheureusement il entre en contradiction avec les enjeux stratégiques des dirigeants ukrainien et russe. Porochenko voudrait reconquérir à nouveau les terres usurpées par les séparatistes prorusses. Pour lui les territoires importent plus que la vie des gens. Au fond, sa politique est « bonapartiste » : il est venu au pouvoir sur une rhétorique guerrière et sur la vague de ressentiment et de peur après l'annexion de la Crimée et les mouvements anti-Maïdan répandus à l'est, annonçant qu'il allait continuer la révolution du Maïdan contre l'agression de la Russie. Alors, au sein de l'État et de la société, il a propagé les sentiments nationalistes, patriotiques et militaristes, tout en faisant semblant de lutter pour la paix transgressée par les *« terroristes »*. en face, Poutine déploie la même hystérie contre les Ukrainiens qui seraient tous des *« fascistes »* et des partisans de Stepan Bandera. Porochenko et Poutine tirent profit de cette situation pour renforcer chacun leur pouvoir, et attendent le moment propice pour lancer l'offensive : Porochenko sur le Donbass et la Crimée, Poutine sur

DR

Marioupol et Odessa afin de cerner l'Ukraine au sud en la coupant des manœuvres de l'Otan sur la mer Noire.

Le pouvoir de Porochenko, qui prétendait lutter contre les oligarques sans avoir touché au moindre de leurs intérêts dont les siens, est-il fragilisé ?
Porochenko est 100 % oligarque et possède toutes les ambitions, les réflexes et les intérêts de la grande bourgeoisie sans foi ni loi. Il est très éloquent devant les Occidentaux mais les chiffres et les faits sont plus éloquents encore : selon *Forbs*, cette dernière année, il est devenu sept fois plus riche qu'avant sa présidence. Il parle beaucoup de la guerre avec la Russie, mais simultanément il reste toujours le propriétaire de grandes entreprises en Russie et en Crimée. L'Ukraine est sous perfusion du FMI. Selon ses règles, dès ce mois de mai, les Ukrainiens doivent payer de nouveaux tarifs : l'électricité en hausse de 19 %, le chauffage de 72 %, l'eau de 57 %, le gaz de 280 % ! Une vraie offensive de la part de la bourgeoisie. En fait, l'Ukraine est sur la même voie que celle qui a précipité la Grèce vers l'abîme, mais il n'est pas évident que la réponse ukrainienne à la crise soit aussi démocratique et émancipatrice qu'en Grèce.

L'attraction de l'Union européenne est-elle forte au sein des classes populaires ?
C'est vrai que la plupart des ouvriers ukrainiens ont de la sympathie pour l'Europe. Et ce ne sont pas les effets des médias du régime de Porochenko qui comblent d'éloges l'UE, *« paradis terrestre »* du capitalisme. Depuis longtemps, les travailleurs comparent et voient que les droits et conditions de travail gagnés par le mouvement ouvrier à l'Ouest sont beaucoup mieux qu'en Ukraine, surtout la situation des syndicats. Ainsi, les mineurs de Novovolynsk (la région de Volhynie), qui, contre les salaires impayés et l'orientation du gouvernement cassant l'industrie houillère, ont bloqué les autoroutes et ont créé un syndicat indépendant, nous confiaient qu'ils démissionneraient volontiers aux mêmes conditions que celles proposées par la direction polonaise des mines aux mineurs qui débrayèrent. Les dirigeants cheminots qui vont aussi parfois en Europe nous ont dit avoir vu la force des syndicats et, selon eux, leur *« intransigeance »* en matière de revendications de droits des travailleurs.

Après le vote des lois dites mémorielles qui interdisent toute référence au communisme jugé totalitaire, quelle est la situation pour les opposants de gauche, dont ton organisation ?
Certains camarades considèrent que ces lois sont en premier lieu tournées contre le Parti communiste d'Ukraine et ne nous concernent en rien, parce que notre organisation fait partie de la gauche nouvelle, démocratique et antistalinienne. Mais nos opposants, anticommunistes, ne voient pas les différences… Au fond, ces lois sont contre toute la gauche du pays. Et je ne parle même pas de la violation de la liberté d'expression et l'interdiction de discuter de l'histoire. Ces lois créent une ambiance malsaine de maccarthysme en nouveaux habits paramilitaires. À plusieurs reprises, nos camarades ont été battus en public dans la rue ou dans le métro par des militants d'extrême droite, criant au passants : *« Circulez, c'est un séparatiste, il est communiste »*… En même temps, la promulgation de ces lois a provoqué dans l'espace public d'assez vives discussions sur l'idée du communisme. Nos camarades y participent autant que possible. Nous avons besoin d'une « décommunisation » (au sens de la déstalinisation), mais elle doit être la nôtre, faite au nom même du communisme.

Propos recueillis par Yvan Lemaitre

USA

La plus grande manifestation des travailleurs à bas salaire

Le 15 avril dernier, des dizaines de milliers de travailleurs de la restauration rapide ont manifesté aux États-Unis. C'était la plus importante des journées d'action nationale de la campagne lancée par le syndicat des services SEIU en novembre 2012.

Les revendications étaient un salaire minimum de 15 $ de l'heure et le droit de former un syndicat dans une industrie où les barrières sont nombreuses. On peut noter la présence de plus en plus importante de salariéEs d'autres secteurs, non seulement en soutien mais partageant les mêmes revendications : travailleurs de la santé, personnels administratifs des universités, salariés de la grande distribution, etc. Le salaire minimum fédéral est de 7,25 $ de l'heure, mais celui-ci ne permet pas de vivre décemment, les salariés étant souvent forcés de cumuler les emplois pour des semaines atteignant 60 heures. Les salariés payés moins de 15 $ de l'heure représentent 95,9 % des salariés de la restauration rapide, 88,6 % des aides ménagères et 80 % des salariés de la grande distribution, des secteurs très peu syndiqués, contrairement aux 45,6 % dans l'automobile, où le taux de syndicalisation est de 28,7 %. La mobilisation pousse également les bureaucraties syndicales d'autres secteurs à se montrer plus offensives lors des négociations des accords

Contre les fast-salaires, la lutte pour les 15 dollars. DR

d'entreprise, comme chez les camionneurs. Du fait de la surreprésentation des Noirs et Latinos dans ces secteurs les plus précaires, le lien est aussi fait avec les mobilisations contre les assassinats policiers entamée en août à Ferguson. Au côté des syndicats, les associations locales jouent un rôle. Des organisations ad hoc de soutien à la lutte comme « Fight for 15 » rassemblant individus, syndicats et organisations politiques révolutionnaires se sont formées dans les villes les plus importantes.

Une dynamique, des expériences

Barack Obama avait caressé l'idée d'un salaire minimum fédéral de 10,10 $ de l'heure, en priorité pour les employés fédéraux, avant de prétexter de sa défaite aux élections de mi-mandat de novembre 2014 pour repousser tout cela aux calendes grecques. Une série de mesures locales ont été prises pour augmenter le salaire minimum, notamment à Seattle, San Francisco et Los Angeles… mais souvent sur des calendriers très étendus. Ainsi, les salariés de Los Angeles obtiendront leurs 15 $ de l'heure… d'ici 2020, ce qui avec l'inflation anticipée consiste en une augmentation bien plus modeste.
Si la bureaucratie de SEIU n'a pas sifflé la fin de la récréation, elle se gargarise des mesures cosmétiques passées par ses alliés du Parti démocrate dont elle finance allégrement les campagnes électorales. De plus, le flou juridique sur la répartition exacte des compétences entre les villes et les États permet aux employeurs d'attaquer en justice les villes passant de telles ordonnances.
L'extension de la mobilisation, son soutien par l'opinion publique et le caractère radical de certaines actions (comme les occupations de restaurants pour quelques heures) soulignent une dynamique. Mais dans les grandes villes (surtout), la bureaucratie syndicale contrôle chaque aspect de la mobilisation et ne laisse que peu de place à la prise d'initiative par les travailleurs du rang. Dans des villes de taille moyenne, où la bureaucratie est moins importante, un espace existe, ce qui permet aux travailleurs et aux militants radicaux de faire des expériences communes.

Stan Miller

Le monde en bref

Égypte **Appel d'Egypt Solidarity en solidarité avec les prisonniers politiques égyptiens.** Depuis juillet 2013, plus de 3 000 citoyens égyptiens ont été tués. Plus de 40 000 ont été arrêtés. Des sentences de mort ont été prononcées contre certains dirigeants et des centaines de partisans des Frères musulmans, dont le président déchu Mohamed Morsi.
Des militants révolutionnaires qui s'étaient opposés au régime de Morsi, et avaient manifesté contre les Frères musulmans, ont également fait l'objet d'arrestations, de mauvais traitements et ont été mis en prison. Des militants ayant joué un rôle dirigeant dans la révolution de 2011 ont été condamnés à mort.

Le maréchal-président al-Sissi n'accepte aucune opposition. DR

Tout ce qui se rattache à la révolution de janvier 2011 est pris pour cible. Le régime en place a utilisé le discours de la guerre contre le terrorisme pour justifier une offensive contre tout ce qui est lié aux libertés civiles et aux droits humains. En 2014, environ 90 citoyens égyptiens ont été torturés à mort dans les locaux de la police, 61 journalistes ont été emprisonnés pour leurs écrits dans les deux dernières années.
Le régime de Sissi est financé par l'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe. Les pays occidentaux qui sont récemment intervenus du bout des lèvres en faveur des droits humains et de la démocratie envoient maintenant des milliards de dollars en aide économique et militaire. Ils vendent également des armes et des technologies de surveillance au régime répressif égyptien.
Face à cette situation, nous appelons à une campagne internationale de solidarité les 20 et 21 juin sur les mots d'ordre suivants : arrêt de la répression des manifestations ; libération des prisonniers politiques ; procès équitables pour tous ; arrêts des mauvais traitements et de la torture ; interdiction des condamnations à mort.
Egypt Solidarity est un collectif international lancé en février 2014 par des intellectuels, des syndicalistes et des responsables politiques dont ceux du NPA : http://egyptsolidarityinitiative.org/prisonersolidarity
Version longue de l'appel sur le site du NPA

Palestine **À Gaza, l'agression permanente.** Neuf mois après le cessez-le-feu signé à l'issu de l'opération « bordure protectrice », il ne se passe pas une semaine sans que celui-ci ne soit violé par Israël. Le 27 mai, 10 raids de l'armée sioniste sont venu ajouter un peu plus de chaos et de destructions, en bombardant les villes de Rafha, Khan Younis et Beït Lahya, dans la quasi indifférence des grands médias. Le blocus et les incursions se poursuivent, et les drones survolent en permanence la bande de Gaza.
À l'heure où la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) ne cesse de marquer des points et contribue à isoler Israël, le mouvement de soutien à la lutte du peuple palestinien doit redoubler de vigilance et de détermination sur la situation à Gaza qui ne cesse de se dégrader. La levée du blocus, revendication majeure des Gazaouis, ne pourra être obtenue que par une mobilisation de grande ampleur.
C'est le sens qu'ont donné les militants suédois et norvégiens en affrétant à nouveau un bateau, *la Marianne de Göteborg*, qui, parti de Suède le 10 mai, fait actuellement route vers Gaza.
Le 8 juillet prochain, cela fera un an qu'a débuté l'agression israélienne sur Gaza, occasionnant la mort de 2 140 PalestinienEs, et des dizaines de milliers de blesséEs. Le mouvement de soutien au peuple palestinien doit s'emparer de cette date et relancer la mobilisation, notamment pour la levée du blocus. Un an déjà, ni oubli ni pardon, mobilisation !

Fidèles chiens de garde

Le 11 janvier dernier, lors de la grande marche d'union nationale faisant suite aux attentats contre Charlie hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes, certains manifestantEs n'hésitèrent pas à applaudir les forces de l'ordre, leur octroyant ainsi un statut de partenariat avec les organisateurs, au prétexte qu'elles comptaient elles aussi des victimes dans leurs rangs. Cette surprenante fraternisation montre à quel point certains repères sont aujourd'hui devenus flous. Non, la police n'a jamais été un organisme neutre au service des citoyens, l'histoire du mouvement ouvrier en témoigne.

Nous ne nous attarderons pas dans ce court article à retracer les confrontations permanentes entre la classe ouvrière et l'appareil répressif de l'État qui émaillèrent tout le 19e siècle : révolte des Canuts en 1831, Révolution de 1848, Commune de Paris en 1871, massacre de Fourmies le 1er mai 1891… Ces dates font partie de l'histoire du mouvement ouvrier, bien qu'elles soient très peu, ou si mal, évoquées dans les manuels scolaires. Ouvert en pleine affaire Dreyfus, le siècle dernier nous offre quelques dates (parmi tant d'autres) significatives de ce dont est capable cette *« bande d'hommes armés »* (Engels).

Forces de l'ordre, forces de guerre

Au cours de la grande boucherie que fut la Première Guerre mondiale, l'armée française reconnaît officiellement le nombre de 612 soldats fusillés pour l'exemple. Fuyant l'enfer du front où des ordres absurdes les envoyaient à une mort certaine, ils étaient le plus souvent fait prisonniers par la gendarmerie postée en arrière-garde, puis déférés devant une cour martiale.

La Seconde Guerre mondiale verra les forces de police sombrer dans la collaboration avec l'occupation nazie, allant jusqu'à anticiper les ordres allemands. À dater du 7 juin 1942, tous les juifs de plus de 6 ans se virent contraints de porter une étoile jaune… délivrée dans les commissariats (et non dans les locaux de la Gestapo). Le 16 juillet 1942, Paris connaîtra la plus grande arrestation massive de juifs organisée par 7 000 policiers et gendarmes. Parqués comme des animaux au Vel d'hiv, 13 000 personnes transiteront par le camp de Drancy avant d'être conduites dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Le zèle des forces de l'ordre françaises dans la participation enthousiaste à ces crimes contre l'humanité leur vaudra les éloges de leurs maîtres.

Affiche de Mai 68. Photothèque Rouge / Jean-Pierre Deshayes

« Lorsque dans Paris, je passe devant un immeuble portant une plaque commémorant la mort d'un policier tombé ici durant les combats de la Libération, je ne ressens aucune émotion particulière tant l'équivoque est grande. Peut-être ce flic, c'est même certain, a participé à la rafle du 16 juillet 1942. Peut-être est-il mort, atteint par une balle perdue, alors que d'autres se seraient fait descendre par de véritables résistants profitant de ce que les balles sifflaient en tous sens pour régler leur compte à ces anges gardiens des années noires qui devenaient enfin vulnérables »…

Cet extrait du livre *Jeudi noir* de Maurice Rajsfus, témoin direct de l'arrestation de sa famille, en dit plus que de longs discours sur l'héroïsme prétendu des fonctionnaires de police. Contrairement à une légende largement répandue, les flics résistants de la 25e heure furent peu nombreux et la plupart de ceux qui avaient collaboré avec les nazis furent maintenus dans leurs fonction. Comme l'affirmera de Gaulle à la Libération : *« Si le gouvernement entend procéder aux éliminations nécessaires, il n'a aucunement l'intention de faire tout à coup table rase de la grande majorité des serviteurs de l'État »*…

De droite à « gauche »…

Cette continuité assumée par la suite par tous les gouvernements de la 5e République nous éclaire sur les exactions auxquelles se livrèrent les forces de police. Le 17 octobre 1961, la répression sanglante d'une manifestation pacifique organisée par la fédération de France du Front de libération national algérien se solda par plusieurs centaines de morts et de disparus. Le préfet de police de l'époque n'était autre que Maurice Papon qui sera par la suite poursuivi en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité pour sa participation active dans la déportation d'enfants juifs sous Vichy. Il récidivera quelques mois plus tard, le 8 février 1962 au métro Charonne, en envoyant les forces de l'ordre réprimer une manifestation syndicale en faveur de la paix en Algérie, qui se soldera par la mort de 8 manifestantEs et des centaines de blessés.

En mai 1968, de Gaulle, dépassé par la révolte de la jeunesse et la grève générale, n'hésitera pas au plus fort des événements à se rendre à Baden Baden pour savoir s'il pouvait compter sur l'armée au cas où la police serait débordée et ne pourrait pas à elle seule rétablir l'ordre républicain.

On ne saurait terminer cet article sans mentionner que le Parti socialiste participa pleinement à la répression d'État lorsqu'il était aux affaires. En 1957, Mitterrand, alors Garde des sceaux, rejeta la demande en grâce déposée par les avocats du militant anticolonialiste Fernand Yveton, condamné à mort et guillotiné pour son aide apportée au FLN. Et c'est sous la présidence du même Mitterrand que se déroulera l'attaque de la grotte d'Ouvéa en Kanaky qui entraînera la mort de 12 militants indépendantistes du FLNKS…

Ces quelques exemples, parmi tant d'autres, démontrent à quel point les laudateurs des forces de l'ordre, et ceux qui sèment les illusions sur la nature neutre des institutions, font bien peu de cas de l'histoire.

A.P

Après dix longues années d'une bataille juridique à armes inégales, la relaxe absolutoire des deux policiers responsables de la mort de Zyed et Bouna condense à elle seule l'objet de ce dossier consacré à la répression. Elle illustre parfaitement la complémentarité entre ces deux composantes principales de l'appareil répressif de l'État que sont la justice et la police. Dix ans se sont écoulés depuis la tragédie de Clichy-sous-Bois et la révolte des quartiers populaires qui s'en suivit. Dix ans pendant lesquels les gouvernements qui se sont succédé n'ont su qu'empiler des lois toujours plus sécuritaires, liberticides, et où les brutalités et meurtres policiers ont régulièrement fait l'actualité.

À l'impunité policière vécue comme une provocation permanente dans les quartiers populaires, vient s'ajouter le recours systématique par les partis politiques institutionnels à un discours sécuritaire et islamophobe, l'appel à l' union nationale et la glorification des forces de l'ordre. Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, un arsenal de lois répressives fait planer un danger pour nos libertés publiques.

La répression touche aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui résistent: travailleurs en lutte, sans-papiers, zadistes, manifestantEs contre les violences policières ou en soutien à la lutte de libération de la Palestine… De l'interdiction des manifestations contre les bombardements sur Gaza de l'été dernier à la condamnation de notre camarade Gaëtan à une peine d'emprisonnement pour avoir manifesté à Toulouse, notre parti n'est pas épargné par la répression, et doit pouvoir se hisser à la hauteur des enjeux auxquels le mouvement social et les anticapitalistes vont être confrontés.

Ce dossier est loin d'être exhaustif et ne saurait donner des réponses à des discussions qui pour l'instant sont restées théoriques ou n'ont pas encore été menées avec les protagonistes du mouvement social. Une société débarrassée de la police, de la justice, de l'armée et des prisons de la bourgeoisie est-elle envisageable ? Notre réponse est affirmative, mais encore faudrait-il dépasser un discours velléitaire ou abstrait et s'inscrire dans la réalité des luttes. Le débat est ouvert.

Alain Pojolat

Photothèque Rouge / Romain Hingant

Vous avez dit État de droit ?

Si elles prennent souvent prétexte d'actes terroristes, les lois sécuritaires avec leur arsenal de nouveaux délits et de durcissement de peines, ne sont pas des lois de circonstance. Elles restreignent durablement nos droits, ciblent des publics spécifiques, puis dessinent une société dont nous ne voulons pas. Le tout exécuté par une police aux pouvoirs exorbitants. Retour sur 30 ans de politiques sécuritaires.

De la fin de la présomption d'innocence…

En 1986, une douzaine d'attentats ont lieu en France. Ils vont être la justification d'une loi portant *« une approche préventive des actes de terrorisme »*… C'est le début de la pénalisation de l'intention et la fin de la présomption d'innocence. Une collaboration étroite se met en place entre procureurs, juges spécialisés dans le terrorisme et policiers. Et ce sont les jeunes scolarisés et ceux des banlieues révoltées qui vont être matraqués par une police qui voit ses marges de manœuvre élargies : les bastonnades, interpellations préventives, gazages massifs et gardes à vue sont nombreuses. Ainsi dans la lutte contre le CPE, il y en aura 4 350, pour 637 poursuites sur le délit d'*« actes de violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique n'ayant pas entraîné d'ITT (sic !) »*. Il s'agit là de tenter de terroriser des jeunes qui se rebellent parfois pour la première fois, de les condamner souvent à du sursis qui pèsera sur leurs engagements futurs et de les ficher pour les 40 ans qui viennent. Dans la foulée, la police sera équipée de tasers provoquant la mort de 351 personnes dans le monde et de flashballs dont les tirs ont fait perdre un œil à une dizaine de manifestants en France. Il faut faire passer l'idée qu'il est dangereux d'aller manifester !

Dans les années 90, c'est la création du *« délit d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Délit extrêmement flexible dans son application qui va conduire à la pratique des rafles à grande échelle, dont certaines spectaculaires pour bien marquer les esprits. Ainsi celle-ci où 110 personnes seront arrêtées et interrogées, 87 placées en garde à vue… pour finalement 3 instructions officielles pour *« suspicion de projets terroristes »* !

Dans ce cadre, la durée de la garde à vue passe de 3 à 6 jours, la police ayant toute latitude pour mettre la pression sur les présumés coupables, comme le dénoncera l'ONG Human Rights Watch : *« interrogatoires incessants et répétitifs, privation de sommeil, pressions psychologiques, humiliations, menaces, "bousculades" »*…

En passant par le ciblage des militantEs, des jeunes, des pauvres…

Les faucheurs de plants transgéniques, les salariéEs qui occupent leur entreprise, les militantEs qui accueillent les personnes sans papiers vont être arrêtés, souvent avec une violence policière inouïe, et condamnés. En fait, toutes celles et ceux qui refusent les pouvoirs d'un Monsanto ou d'un patron à décider de nos vies, qui pratiquent la solidarité, qui par leurs actions concrètes remettent en cause le système…

La jeunesse, notamment celles des quartiers paupérisés, va être particulièrement ciblée : création des délits d'occupation des cages d'escaliers, de free party, d'outrage contre les policiers ; durcissement des peines aggravées par les peines planchers ; création de centres fermés pour les mineurs ; responsabilisation pénale à partir de 10 ans ; détention provisoire à partir de 13 ans… Une remise en cause drastique de la justice des mineurs qui depuis 1945 faisait passer l'éducation des enfants et des jeunes avant la répression.

Les pauvres ne sont pas oubliés : création des délits de racolage passif, de mendicité agressive ; application du décret de violation de propriété contre les mal-logés qui permet au préfet et à ses sbires d'expulser sans jugement ; suspension des allocations familiales aux parents d'enfants condamnés…

La politique du chiffre va être exécutée avec brio par des policiers chauffés à blanc. Ainsi, entre 2002 et 2009, 90 % des personnes interpellées pour des infractions à la législation sur les stupéfiants sont des consommateurs de cannabis en possession de très petite quantité, pour seulement 10 % de personnes impliquées dans un trafic. Le délit d'outrage quant à lui a permis d'obtenir 31 000 procédures dans l'année 2009, d'autant plus facilement que les provocations par le harcèlement au contrôle au faciès systématique ou la mise en application zélée de la loi scélérate sur le voile peuvent conduire à un « outrage ». Une police aux pleins pouvoirs au service d'une justice de classe.

À la société de la surveillance généralisée

La vidéosurveillance et les arrestations en forme de rafles permettaient déjà un fichage massif de la population, mais la loi sur le renseignement, présentée contre le terrorisme (la 25e en 15 ans…), marque un grand pas en avant dans le flicage généralisé et l'État d'exception. En effet, elle légalise des pratiques de barbouzes, par la pose d'écoutes téléphoniques, de mouchards dans les voitures, d'intervention directe sur les opérateurs internet, d'installation de fausses antennes relais qui permettent de capter les conversations téléphoniques dans un rayon de 500 mètres. Le tout sans passage par la décision d'un juge et évidemment sans que les personnes surveillées ne soient informées. Cela concerne les 3 000 personnes suspectées d'intention terroriste, leurs familles, leurs voisins, leurs quartiers…

Le champ de cette loi est immense puisqu'il concerne la politique étrangère, les intérêts industriels et économiques de la France, la prévention des violences collectives pouvant remettre en cause la paix publique. Il y a peu de chances d'y échapper, d'autant plus que les moyens en termes de personnels et d'outils pour cette police du renseignement sont renforcés. C'est une politique qui remet complètement en cause nos libertés personnelles et collectives, notre droit à une vie privée et sociale, et le secret de nos communications. Au moins, nous savons pourquoi nous résistons !

Roseline Vachetta

Face à la police, armer le mouvement

Ces dernières années la pression policière sur nos mouvements s'est accentuée sous des formes multiples dont le prétexte premier est la lutte contre le terrorisme.

L'affaire Tarnac qui vient d'être relancée[1] illustre les dispositifs qui peuvent être mis en œuvre par la police (écoutes, infiltrations, filatures, manipulations médiatiques…) pour contrôler et réprimer les courants qui se donnent pour objectif de lutter contre le système en place. L'absence de réponse déterminée a favorisé une offensive allant de l'intervention policière répétée au sein des manifestations à leur interdiction en passant par la multiplication des poursuites contre les militantEs.

La nécessité de la force ?

L'ordre du système est un ordre basé sur les inégalités et leur reproduction. En dernier ressort, cet ordre est imposé par la violence directe imposée par la police et l'armée. Cela devrait suffire à déterminer notre rapport à la police si les « désordres » prenaient toujours la forme évidente d'une opposition claire entre dominéEs et dominants. Mais il existe un consentement à la police au sein même de la classe des dominéEs d'une part parce que la violence s'exerce souvent entre dominéEs eux-mêmes (vols, violences sexistes et racistes…). D'autre part parce que ces violences encouragent l'idée que le seul ordre possible est celui du système existant. La seule alternative serait la jungle…

Ordre de classe = police de classe

Tout le monde sait bien que la police ne met pas les mêmes ressources pour un téléphone volé ou un appartement cambriolé que pour une banque braquée. Ce n'est cependant pas là l'activité principale de la police, pas plus que la régulation de la circulation. Les principaux postes de la délinquance visent notre classe : les délits liés à l'action de la police elle-même (révoltes et outrages), les délits liés à la consommation de « shit » et les infractions aux lois iniques contre les étrangers.

Les travaux de Mathieu Rigouste[2] ont montré la centralité de la domination policière dans les quartiers populaires. Elle joue un triple rôle : contrôle et domination des couches de la population les plus poussées à des révoltes spontanées, légitimation idéologique générale de l'intervention policière contre les « désordres sociaux » et expérimentation des techniques contre-insurrectionnelles applicables à l'ensemble de la société.

Bons flics, mauvais flics ?

La mise en œuvre de cette domination policière a un impact sur les policiers eux-mêmes recrutés au sein de notre classe. Elle les sélectionne et les forge. Un brigadier de police explique ainsi : *« Les policiers de BAC c'est des chasseurs. Déjà on va les recruter pour ça justement. »*[3]

C'est dans la police que se concentrent les idées les plus réactionnaires. Une étude de l'Ifop montre que *« tous les bureaux abritant une caserne de la gendarmerie mobile affichent un vote pour Marine Le Pen à la présidentielle nettement supérieur à la moyenne de leur ville »*[4].

Photothèque Rouge / JMB

Jean-Luc Einaudi a décrit comment, lors du massacre des Algériens par la police le 17 octobre 1961, la minorité de policiers choqués par le déchaînement de violence de leurs collègues avaient finalement décidé de les couvrir[5].

Quelle orientation ?

L'organisation de la confrontation avec la police n'est pas le cœur de notre stratégie pour une raison simple : nous n'avons pas une conception policière de l'émancipation. Le pouvoir de notre classe et son unité se construisent au travers ses multiples formes de résistance. Sur cette base se développent les solidarités et les confiances qui sont des alternatives aux différentes formes de violence qui détruisent notre classe de l'intérieur.

Il n'en reste pas moins que dans la dynamique de construction de ces résistances, la police intervient de différentes manières pour en détruire les possibilités, de la pression apparemment amicale à la division entre « bons » et « mauvais » manifestantEs jusqu'à l'exercice direct de la force contre le mouvement à l'occasion d'une manifestation, d'une grève ou d'une occupation. D'où l'importance d'armer le mouvement contre la police.

Quelques pistes

Il est urgent que des règles de base soient discutées au sein du mouvement. La première d'entre elles devrait être une solidarité inconditionnelle avec les victimes de la violence policière et avec les militantEs réprimés.

Il faut refuser toute forme de cogestion avec la police lors de nos actions militantes. Lorsque les rapports de forces l'imposent, les négociations avec la police doivent se réduire au strict minimum et doivent être décidées de manière totalement transparente pour l'ensemble des participantEs. La police utilisera tout soupçon de collusion pour casser l'unité d'un mouvement.

Il faut s'opposer, s'il le faut physiquement, à toute intervention de la police au sein de notre mouvement et notamment lors de nos manifestations, quelles qu'en soient les raisons.

Nous devons refuser la présence de flics au sein de nos organisations. Si un ou une policière veut participer à nos mouvements, qu'il ou elle rompe avec la police. On ne peut taper sur notre classe pendant les heures de « travail » et prétendre la défendre en dehors. Comment espérer développer notre confiance collective, s'organiser avec des sans-papiers, des jeunes de quartier, des syndicalistes, en acceptant dans nos rangs ceux dont la fonction est de les réprimer ?

Enfin, les confrontations provoquées par la police lors d'occupations, de grèves ou de manifestations, doivent être l'occasion de forger une éducation aux formes collectives de combat contre la police au sein de nos mouvements.

Denis Godard

1– http://www.franceinter.fr/emission-invite-de-7h50-julien-coupat-tarnac-l-un-des-plus-grands-fiascos-de-l-antiterrorisme

2– Mathieu Rigouste, *la Domination policière*, La Fabrique éditions, 2012, 15 euros

3– idem p.167

4– http://www.lefigaro.fr/politique/2014/08/07/01002-20140807ARTFIG00220-les-gendarmes-mobiles-sensibles-au-vote-fn.php

5–Jean-Luc Einaudi, *la Bataille de Paris. 17 octobre 1961*, Points, 2007, 7,60 euros

SNCF

Pas d'avenir pour les TET ?

La remise du rapport Duron sur les trains d'équilibre du territoire (TET) a remis brièvement la question du ferroviaire sur le devant de la scène médiatique, et pour cause…

Les trains d'équilibres du territoire, ce sont ces trains grandes lignes plus connus sous leur appellation commerciale d'Intercités (anciennement Corail) qui assurent les jonctions entre villes de différentes régions, ou entre Paris et les villes non desservies par des TGV.
Ces lignes sont souvent connues pour être vétustes, tout comme le matériel assurant les dessertes. Elles sont aussi fortement déficitaires puisque contrairement aux TER financés en grande partie par les régions, elle ne sont financées qu'à hauteur de 30 % par l'État. Prétendant donc apporter une réponse à cette dégradation constante, le député PS Philippe Duron préconise une véritable saignée : suppression de 14 lignes TET, réduction du nombre et de la fréquence des dessertes, recours au bus en remplacement… Évidemment tout cela pour sauver le service public !

Libéraliser ne rime pas avec sécurité…

Ces préconisations s'inscrivent dans la droite ligne des politiques menées ces vingt dernières années par la SNCF et soutenues par les gouvernements en place : priorité faites aux lignes rentables (principalement TGV mais aussi quelques lignes TET très fréquentées comme Paris-Orléans ou Paris-Rouen), financement par les régions des trains régionaux… et abandon du reste. On ne peut que relier ce rapport à d'autres annonces récentes, que ce soit la relance de projets LGV coûteux et inutiles comme celui du barreau LGV Poitiers-Limoges (qui contribuerait à enclaver un peu plus la Creuse et la Corrèze) ou encore la libéralisation des trajets en bus permise par la loi Macron.

La casse du service public ferroviaire continue… jusqu'à quand ? Photothèque Rouge / Franck Houlgatte

Cette politique de libéralisation du rail, avec en ligne de mire l'ouverture à la concurrence en 2019 des trains voyageurs, a déjà fait les preuves de sa nocivité : l'accident mortel d'un train TET à Brétigny-sur-Orge en juillet 2013 en est un exemple tragique. S'impose donc un impératif : sortir des logiques marchandes pour assurer à la fois la sécurité des circulations ferroviaires et un véritable service public ne remettant pas en cause le maillage national du réseau ferré. En somme poser la question d'un monopole public du transport ferroviaire.

Correspondants cheminots

PÉNIBILITÉ

Prendre en compte les dégâts du travail, toujours pénible pour les patrons !

La possibilité d'un départ anticipé à la retraite prenant en compte les dégâts dus aux conditions de travail était la seule prétendue avancée obtenue par la CFDT. C'était la contrepartie de son lâchage de la lutte sur les retraites lors des grandes mobilisations de 2010 contre l'allongement de la durée de cotisation…

Les dispositions sur l'incapacité permettant notamment d'abaisser à 60 ans l'âge légal d'ouverture du droit à pension sont particulièrement restrictives, ne s'appliquant qu'aux salariéEs soumis à incapacité permanente d'au moins 10 %.

Prise en compte a minima

En ce qui concerne la pénibilité, sous la pression du patronat, la mise en place du dispositif a été constamment repoussée. Et c'est seulement en 2014 que la loi sur la réforme des retraites a précisé les conditions nécessaires à l'accumulation de points à transformer en droit à des formations, au passage à temps partiel, à un départ anticipé à la retraite.
Pour alimenter ce compte, il faut avoir été exposé à l'un des risques suivants :
– contraintes physiques : manutention (600 heures par an), postures pénibles (900 h/an), vibrations mécaniques (400 h/an) ;
– environnement agressif : agents chimiques y compris fumées et poussières, pression hyperbare, températures extrêmes (900 h/an), bruit (900 h/an) ;
– certains rythmes de travail : travail de nuit (120 nuits par an), posté (50 nuits par an), répétitif (900 h/an).
Trois mois d'exposition à un des facteurs « donnent » un point, à plusieurs facteurs, 2 points. L'acquisition est possible tout au long de la carrière avec un plafond de 100 points. Pour les salariéEs nés avant le 1er juillet 1956 et toujours exposés à la pénibilité, le nombre de points est doublé. Les 20 premiers points sont obligatoirement utilisés pour financer une formation, sauf pour les salariéEs âgés (nés avant 1960).
Le départ en retraite anticipé est ouvert aux salariéEs de plus de 55 ans : dix points donnent droit à une majoration de durée de cotisation et donc de départ en retraite avancé d'un trimestre avec un maximum de 8 trimestres. Le départ pourra intervenir à 58 ans pour les carrières longues et à 60 ans pour un départ à l'âge légal de 62 ans.
La prise en compte de seulement quatre facteurs (travail de nuit, répétitif, en milieu hyperbare ou en équipes alternantes) avait été repoussée à janvier 2015, et les six autres à début 2016.

Travaux pénibles et dangereux, circulez y a rien à voir… Photothèque Rouge / Milo

Et encore des reculs…

Ce dispositif était déjà très largement en-dessous d'une prise en compte réelle des dégâts occasionnés par les conditions de travail. L'amiante, les risques psychosociaux, pour n'évoquer que les cas les plus emblématiques sont absents des risques pris en compte. Mais cela est encore trop pour le patronat, et le gouvernement s'est rendu en grande partie à ses arguments. Les derniers reculs sont issus du rapport commis par un député socialiste et Michel Davy de Virville (ex-DRH de Renault et précurseur sur la voie de la destruction du code du travail), et font l'objet d'amendements au projet de loi sur le dialogue social.
L'entrée en vigueur des six facteurs prévue en janvier 2016 a été repoussée de six mois. Pour l'évaluation de l'exposition des salariéEs, les employeurs ne seront plus tenus d'évaluer la pénibilité pour chaque salariéE, mais pourront se baser sur un référentiel construit au niveau des branches professionnelles définissant les postes, métiers et situations de travail pouvant être jugés pénibles. À charge pour la caisse de retraite d'informer le salariéE sur son degré d'exposition et sur les points qu'il a accumulés. La définition de certains facteurs pourrait, de surcroît, être modifiée. Celle relative aux gestes répétitifs devrait ainsi être revue d'ici à fin juillet, afin d'adapter sa définition à *« la réalité du travail dans les entreprises industrielles »*. À la baisse pour les salariéEs ?

Une affiche de la CGT sur la pénibilité. DR

Au total, un ensemble de mesures qui reste essentiellement une caution au refus des employeurs à prendre réellement en compte les risques du travail. Cela voudrait dire s'y attaquer en amont par une prévention qui reste le parent pauvre des politiques patronales et gouvernementales.

Robert Pelletier

CASTMETAL COLOMBIER-FONTAINE (25)

Le conflit le plus long dans la région depuis longtemps

Parce qu'ils n'en pouvaient plus de leurs conditions de travail, du mépris de leur hiérarchie et de la ségrégation qu'elle leur manifestait, une quarantaine de travailleurs, turcs pour la plupart, de Castmetal (groupe Safe Metal), ont décidé de relever la tête et de créer une section syndicale CGT (voir l'Anticapitaliste n°288 et 290)…

La réaction du patron a été immédiate : le licenciement de 5 « meneurs ». Les 40 cégétistes ont décidé de se mettre en grève contre la répression syndicale et pendant 5 semaines c'est le bras de fer avec une direction butée qui préfère perdre de l'argent et des clients plutôt que de discuter.
La grève, bon enfant en début de conflit, *« on n'est pas des violents, on veut seulement le respect du droit syndical »*, s'est durcie (fermeture des portes de l'usine, blocage des camions) mais rien n'y a fait. C'est seulement contraint et forcé par les pouvoirs publics que le patron a dû s'asseoir à la table des négociations. Il n'a rien cédé, et a seulement promis qu'il n'y aurait pas de sanction contre les grévistes… Or dans le même temps, il a assigné au tribunal les grévistes *« pour grève illicite et entrave au fonctionnement de l'entreprise »*.

Un fier retour dans l'usine

À contre-cœur, la majorité des grévistes a décidé de reprendre le travail après le week-end de la Pentecôte. Les élections professionnelles se profilent (le 17 juin), et pendant leur absence la CFDT a fait un véritable travail de sape qu'il leur faut maintenant contrecarrer.
Un fier retour dans cette usine de 180 employéEs : applaudis par les intérimaires (50) et fuis par les responsables CFDT, la quarantaine de grévistes reste plus que jamais unie, avec le regret de laisser à l'extérieur leurs 5 camarades licenciés… dont quatre ont fait leur dossier pour les prud'hommes et un, travailleur protégé, pour l'inspection du travail. Mercredi 3 juin, un barbecue géant et un concert de solidarité est organisé par l'UL CGT en leur honneur.
Quant à l'assignation en justice, une nouvelle audience aura lieu le 15 juin. Une véritable provocation de la direction qui trouve là un nouveau moyen de faire pression avant les élections…

Correspondants

AGIRC-ARRCO

Vers la retraite à 67 ans ?

Le patronat veut profiter de la négociation Agirc-Arrco pour marquer des points sur l'âge de la retraite et la pénibilité. Les reculs qu'il exige concernent tous les retraités.

Des « négociations » sont en cours sur les principales complémentaires du privé, l'Agirc (Association générale des institutions de retraite des cadres) et l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) pour tous les salariéEs. Ces régimes concernent 18 millions de cotisantEs et 12 millions de retraitéEs qui reçoivent un complément de pension pesant environ un tiers dans leur retraite.

AUTOMOBILE

Le spectre des métallos turcs

Juin 2013 : révolte urbaine dite de « Gezi » contre l'autoritarisme conservateur et néoliberal du régime d'Erdogan. Octobre 2014 : émeutes massives dans le Kurdistan de Turquie en solidarité avec la résistance de Kobané et contre la bienveillance de l'AKP envers Daesh. Mais à ces deux spectres qui ne cessent de hanter la Turquie vient de s'ajouter un troisième : la lutte de classe…

Qui plus est, sous une de ses formes les plus authentiques, à savoir des grèves sauvages avec occupation d'usine, et dans le secteur de la métallurgie. Alors spectre nouveau ou ancien ? Ancien et nouveau, car si la figure du métallo et de ses combats exemplaires durant le 20e siècle font bien partie du patrimoine de la gauche et du mouvement ouvrier (international et turc), il est cependant vrai qu'une lutte d'une telle ampleur n'a pas de précédent depuis 25 ans, depuis les grandes grèves et marches des travailleurs de la mine de Zonguldak en 1990 face à l'offensive néolibérale qui fit suite au régime militaire de 1980-1983.
En l'espace de quelques jours, la grève des travailleurs de Oyak Renault s'est propagée à d'autres usines de la zone industrielle de Bursa, puis dans d'autres villes (voir *l'Anticapitaliste* n°290 et 291). L'enjeu était le rejet du syndicat jaune-mafieux Türk Metal-İs (véritable appareil de contrôle du patronat au sein des ouvriers) et de la convention collective qu'il venait de signer. Des milliers d'ouvriers ont démissionné de Türk Metal-İs, soutenu et imposé aux travailleurs par l'État depuis le régime militaire des années 80.
Malgré les pressions du syndicat patronal Mess, des entreprises comme Tofaş-Fiat, Mako, Renault ont été obligé d'accepter la plupart des revendications des ouvriers : aucun licenciement, versement de primes, liberté d'affiliation syndicale, maintien de la structure de délégation actuelle. Par contre, l'augmentation des salaires, qui permettrait de diminuer l'écart ahurissant entre jeunes et ancien travailleurs, n'est pour l'instant qu'une promesse dont on aura des nouvelles qu'après les élections générales très critiques du 7 juin.

Reconstruire

Cependant deux problèmes se posent. Le rejet de Türk Metal-İs s'est transformé en rejet de tout syndicat. La non-adhésion au syndicat est fièrement brandie par les ouvriers. Que cette réaction envers les bureaucraties syndicales débouche sur la construction d'un nouveau syndicat indépendant basés sur les comités ouvriers formés lors de la grève est une des possibilités, mais qui nécessite un niveau d'organisation et de conscience syndicale, toujours à construire.
L'adhésion à Birlesik Metal-İs, qui avait pourtant organisé une grève de 15 000 travailleurs fin janvier, grève tout de suite interdite par le gouvernement sous prétexte qu'elle portait atteinte à la *« sécurité nationale »*, ne représente pas une option pour la majorité des ouvriers en raison de son caractère politique (de gauche). Le syndicat Çelik-İş (pro-AKP) va sans aucun doute mobiliser toute son énergie pour recruter les métallos de Bursa, situé politiquement à droite (nationaliste et conservateur). 6 000 ouvriers de Tofaş-Fiat viennent déjà d'adhérer à Çelik-İş dont le véritable but ne peut être que de résorber la combativité des métallos.
Le deuxième problème, à caractère historique est la quasi-totale absence de la gauche dans les usines de métallurgie. Mais ceci nécessite une reconstruction sociale de la gauche de longue haleine, seule capable d'articuler les potentiels révolutionnaires des trois spectres…

Lors de la grève à l'usine Tofas-Fiat. DR

D'Istanbul, Uraz Aydin

1– Plus d'information : http://www.npa-auto-critique.org/2015/05/les-greves-dans-l-automobile-en-turquie-plus-rien-ne-sera-comme-avant.html

ÉDUCATION NATIONALE (93)

Le mépris, ça suffit !

Les parents et les enseignantEs sont toujours mobilisés en Seine-Saint-Denis. Les annonces de la ministre de l'Éducation nationale n'y ont rien changé…

DR

Ces annonces ne répondent en aucun cas aux besoins du département : création de postes, formation des enseignants, remplacement, limitation à 20 élèves par classe, heures de concertation pour le travail en équipe… À cela s'ajoute le retrait de la réforme du collège.
Des assemblées générales réunissant personnels et parents ont eu lieu à Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny, Villetaneuse et Epinay, et des tournées d'écoles s'organisent. Des liens se développent sur différents quartiers entre enseignantEs et parents. Suite à la grève du 19 mai, dans le 1er et le 2nd degré sur le 93, une quarantaine d'enseignantEs de Saint-Denis s'étaient mis en grève reconductible. La détermination est forte, mais la mobilisation peine à s'étendre massivement aux autres villes du département et à se coordonner efficacement.

Urgence !

Pourtant les actions de mobilisation se multiplient : le 19 mai à Saint-Denis, parents et enseignantEs ont bloqué l'accès et la sortie de l'autoroute A1, le 28 mai celui de l'A86 ; occupation de l'inspection de circonscription à Saint-Denis ; le 30 mai à Montreuil, parents et enseignantEs ont décidé de s'inviter à un débat du Réseau École d'ATD Quart Monde auquel devait participer Najat Vallaud-Belkacem… qui a préféré se rendre à Creil ; le 1er juin, ils devaient rencontrer Bruno Leroux dans une école de Saint-Denis, mais ce dernier a annulé… et propose une rencontre *« sur son terrain, à l'Assemblée »* !
Le jeudi 4 juin, une nouvelle journée de mobilisation (grève et manifestation) sur la ville est prévue et l'intersyndicale académique CGT-FO-FSU-SUD appelle également à une journée d'action pour le retrait de la réforme des collèges afin de préparer la grève nationale du 11 juin.
La situation devient vraiment urgente car on sait déjà que les moyens ne seront pas suffisants pour assurer une rentrée correcte. Pour rappel, en septembre dernier, une vingtaine d'enseignantEs n'étaient pas nommés, et 500 élèves n'ont pas eu cours dès le premier jour de la rentrée ! Rien n'est réglé et la colère monte…

Correspondante

ANNECY (74)

Une inspectrice du travail sur le banc des accusées !

Pour avoir simplement fait son travail – et notamment relevé des clauses illégales dans un accord sur le temps de travail ou mis en demeure l'entreprise d'installer un système de captation d'émanations chimiques – une inspectrice du travail d'Annecy fait l'objet depuis deux ans d'un véritable acharnement de la part de la direction de Tefal.

Medef, préfet, Renseignements généraux… tous les réseaux du pouvoir ont été mobilisés pour tenter d'obtenir la mutation de l'inspectrice, comme l'attestent des documents internes auxquels elle a pu avoir accès. Après avoir dressé un procès-verbal pour obstacle à ses fonctions et transmis ces documents aux syndicats, elle est assignée ce vendredi 5 juin en correctionnelle par Tefal pour recel de documents confidentiels et violation du secret professionnel.

Photothèque Rouge / Alice Deshayes

Elle risque de lourdes peines, de même que le salarié à l'origine de la fuite, licencié pour faute lourde.
Si Tefal se permet d'agir ainsi, c'est aussi parce que l'inspectrice n'a bénéficié d'aucun soutien interne. Le ministère du Travail et sa hiérarchie ne sont jamais intervenus pour condamner les pressions, alors même qu'un avis du Cnit (Conseil national de l'inspection du travail) les a reconnues et a dénoncé le silence de l'administration. Celle-ci a également refusé toute enquête pour faire reconnaître les arrêts maladie de l'inspectrice en accident du travail, lui reprochant même des manquements de service…

Un procès politique

À ce jour, ni Rebsamen ni Taubira ne se sont exprimés pour soutenir l'inspectrice. Quant au procureur d'Annecy, tout acquis à la cause de Tefal, il a choisi de poursuivre la plainte visant l'inspectrice du travail sans se soucier de son procès-verbal d'obstacle. Pire : interrogé par *l'Humanité*, il ne montre aucun état d'âme et déclare que l'audience sera l'occasion de *« faire le ménage »* à l'inspection du travail… Il n'y a pas de hasard. Avec la loi Macron, si le gouvernement prépare la dépénalisation des infractions patronales, avec Tefal, le procureur d'Annecy prend les devants en traînant sur le banc des accusés le droit du travail et l'inspection du travail !
L'intersyndicale du ministère du Travail (CGT, SUD, FSU, CNT, FO) dénonce à juste titre un procès politique : celui d'un métier tourné vers la défense des salariés, dans le contexte où 10 % des postes de contrôle viennent d'être supprimés. Ils appellent à la grève ce 5 juin et, avec les syndicats CGT et FO de Tefal, appellent à un rassemblement, auquel s'associe le NPA 74, le même jour à 14 heures devant le tribunal d'Annecy.

Le comité inspection du travail – Pôle emploi Île-de-France et correspondant local

---

Les réserves des régimes sont importantes (78 milliards d'euros au total) mais elles sont érodées par un déficit provenant du décalage entre cotisations et retraites versées (5,6 milliards d'euros en 2014 réduits à 3,1 milliards après prise en compte des revenus financiers des réserves placées).
La raison du décalage cotisations/retraites versées se trouve dans la faible croissance, la précarité et le chômage qui pèsent sur les recettes, alors que l'espérance de vie augmente. L'inégalité de salaires entre hommes et femmes pèsent également sur les régimes (moins de salaire pour les femmes signifie moins de cotisations). Il faudrait une hausse des cotisations des entreprises, mais le patronat s'arc-boute sur le refus de les augmenter, sauf de façon symbolique, et en échange de concessions importantes des syndicats sur les retraites versées…
Ce sont en effet les prétendus « partenaires sociaux » (organisations patronales et syndicales représentatives) qui cogèrent les caisses complémentaires.

Un terrain d'expérimentation

Pour le patronat, ces régimes sont un terrain d'expérimentation de ce qu'il souhaite pour l'ensemble des retraites. Les caisses ont ainsi mis en œuvre un gel des pensions en 2013 et 2014, puis une revalorisation inférieure à l'inflation. C'est la caisse des cadres (Agirc) qui serait la plus en difficulté pour les années qui viennent (épuisement des réserves en 2018).
Depuis le début des « négociations », les organisations patronales ont tapé très fort : décote de 40 % sur les pensions en cas de départ à 62 ans, puis diminution de cette décote qui ne disparaît qu'avec un départ à 67 ans ; baisse supplémentaire du pouvoir d'achat des retraites, qui s'éloigneront encore plus de l'inflation officielle (revalorisation inférieure de 1,5 point à l'inflation au lieu de 1) ; modification des règles de calcul de la pension pour les nouveaux retraités ; des réversions en baisse et versées plus tard ; la fin de la caisse des cadres en fusionnant les deux caisses, ce qui revient à faire aider les cadres par tous les salariéEs…
La CGT propose, elle, une hausse des cotisations Agirc (qui signifierait un alignement des cotisations cadres et non-cadres) et la mise en place d'une contribution prenant en compte la situation des entreprises en matière d'égalité salariale femmes-hommes.

Au moins 65 ans…

En fait, au-delà des déficits de l'Agirc et de l'Arrco, le patronat remet sur le tapis la question de l'âge de départ dans le régime général qu'il veut remonter à au moins 65 ans. Il veut aussi obtenir des concessions supplémentaires du gouvernement sur la pénibilité pour réduire un peu plus l'impact du dispositif… qu'il avait au départ pourtant accepté.
L'équilibre des caisses de retraite est possible en augmentant les recettes : augmenter les salaires, payer les femmes autant que les hommes, partager le travail disponible et supprimer le chômage… Éric Aubin, le négociateur CGT, s'est félicité du refus de tous les syndicats face aux propositions actuelles du Medef, mais il faudrait une action plus déterminée pour le faire reculer, d'autant que l'on sait que certains syndicats, notamment la CFDT, sont prêts à transiger sur l'abattement.

Henri Wilno

Dans une manifestation pour les retraites en octobre 2013.
Photothèque Rouge / MILO

Comme lui, ne ratez pas un numéro de

l'Anticapitaliste

ABONNEZ-VOUS !

Profitez de notre promotion d'essai : 10 euros pour trois mois d'abonnement à l'hebdomadaire ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Formulaire d'abonnement en page 12

l'Anticapitaliste la revue

Le n°66 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à :

l'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Les comités en action !

Audicourt (25) Solidarité avec le peuple grec !

DR

Vendredi 22 mai, plusieurs organisations appelaient à une réunion publique : le FdG, EÉLV, le NPA, les amis de l'Humanité, la CGT, la FSU. 55 présents. Envisager que 4 orateurs parlent, c'était prendre un risque, en fait bien contrôlé, et les interventions se complétèrent… Georges Ubbiali (Ensemble) proposa un cadrage général sur la Grèce, pays périphérique de l'UE qui, gouvernée par la troïka depuis 2009, a constitué un laboratoire de l'austérité. Marie-Laure Coulmin Koutsaftis (cinéaste) a relaté avec beaucoup d'émotion ce que vit au quotidien le peuple grec. Pour Henri Wilno (NPA), la Grèce, c'est chez nous… Notre gouvernement n'est pas le dernier à vouloir casser le peuple grec pour le mauvais exemple qu'il donne… Enfin, Rosa Moussaoui (journaliste à *l'Humanité*) a insisté sur l'étape cruciale actuelle pour le gouvernement grec.
Le débat, passionné mais serein, porta sur le gouvernement Tsipras. Les camarades du PCF l'ont soutenu : il a commencé à appliquer son programme, il n'a guère d'autre solution que de continuer à négocier l'étalement de la dette… Ce n'était pas l'avis de la majorité des intervenantEs. Pour Henri Wilno et Georges Ubbiali, il est devant un choix : ou payer une dette illégitime, ou appliquer le programme pour lequel il a été élu. Il n'a pas d'autres possibilités que d'affronter la troïka a rajouté Henri Wilno, la question de la sortie de l'euro n'est pas d'actualité, c'est la dette qui l'est. Pour les 4 orateurs, le meilleur soutien à apporter au peuple grec, c'est de lutter contre notre bourgeoisie et contre les mauvais coups du gouvernement Hollande et Valls.

Bretagne Contre Monsanto, OGM basta !

DR

Samedi 23 mai, les mobilisations contre les pesticides, les OGM et Monsanto ont fortement mobilisé dans la région. De Nantes à Rennes, de Lorient à Brest en passant par Carhaix, ce sont au moins 10 000 manifestantEs que la presse a comptés. À cela rien d'étonnant dans une région fortement impactée par les dégâts de l'agro-industrie, l'utilisation des pesticides et les algues vertes qui refont violemment surface sur les plages bretonnes. Pour le centre Bretagne, après Guigamp l'an dernier, c'est Carhaix qui fut choisi pour la marche contre Monsanto et les OGM.
Et pour cause : non loin de là en Côtes-d'Armor, des ex-salariéEs de Nutréa-Triskalia, victimes des pesticides, sont toujours en procès contre l'empoisonnement qu'ils ont subi et qui a causé en plus de leur grave maladie leur licenciement… La colère gronde.
En tête des mille manifestants de Carhaix se retrouvaient ces salariés, une foule d'associations, la Confédération paysanne, Solidaire, mais aussi des partis politiques comme l'UDB, EÉLV, Ensemble et surtout un fort et remarqué cortège du NPA avec sa banderole « OGM Basta ». Par sa présence nombreuse et engagée, le NPA a démontré une fois de plus que la lutte contre l'agro-bisness, les OGM, la détérioration de l'environnement et du climat, est indissociable du combat contre les licenciements dans l'agro-alimentaire et le soutien aux travailleurEs licenciés.

Rennes (35) Succès de la réunion publique

DR

Le jeudi 28 mai, à la maison de quartier de Villejean, le comité local du NPA a accueilli Philippe Poutou pour une réunion publique plus qu'encourageante. Plus de 110 personnes étaient présentes, qu'il s'agisse de camarades militantEs du NPA et d'ailleurs, de sympathisantEs ou d' habitantEs curieux. Le collectif antifa rennais et le collectif pour l'annulation de la dette du tiers monde ont tenu table à côté du NPA.
Après cinq interventions de membres du NPA rennais (crise du logement et droit des migrantEs, situation de la jeunesse dans la crise, lutte locale pour un service public, revendications des LGBTI quelques jours avant la marche des fiertés), Philippe Poutou a pris la parole pour évoquer la situation économique et sociale actuelle au niveau national. Après avoir mentionné le contexte politique (drame des migrantEs en Méditerranée, répression policière avec l'exemple de Gaëtan, creusement des inégalités, politique antisociale du gouvernement), Philippe Poutou a présenté quelles alternatives et quelles solutions pourraient être proposées face à une situation de plus en plus insoutenable.
Cette intervention, très applaudie, a engendré un riche débat entre les participantEs. Le thème de la convergence des luttes et de la nécessité d'une mobilisation unitaire a fait consensus, tout comme la volonté de garder notre mot d'ordre anticapitaliste. Cette réussite militante doit donc déboucher sur de nouvelles initiatives du NPA à Rennes comme ailleurs.

Louviers (27) Pour la suppression du péage d'Incarville, on continue !

Jeudi 28 mai, émoi devant le siège de la communauté d'agglomération Seine-Eure : à l'appel de « Maintenant ça suffit ! » (issu de la campagne municipale NPA-PCF à Louviers), nous étions une bonne vingtaine autour d'une cabine de péage… en carton à interpeller les éluEs : *« Si vous continuez à tolérer cette redevance imposée à celles et ceux qui vont au travail, au spectacle, faire les courses, se soigner, étudier, alors pourquoi pas ce soir ? »*
Les réactions ont été pour le moins contrastées, personne dans cette majorité de droite n'osant s'opposer frontalement à nous tant la revendication est légitime. Cela dit, les notables sont à la barre : refus de donner la parole à la déléguée de l'entreprise Everial dont la liquidation judiciaire avait été prononcée le jour même, mais un vœu de soutien aussi hypocrite qu'unanime. Refus d'interrompre la séance pour nous donner la parole, ce qui a provoqué la colère de l'animateur de la page Facebook « sortie 20 »(Criquebeuf) qui a jeté un froid en interpellant ces messieurs-dames : *« le point sera-t-il mis à l'ordre du jour quand il y aura eu un mort ? Vous avez le pouvoir de porter plainte contre la SAPN pour manquement à la sécurité ! »*.

DR

L'A13 doit devenir une rocade urbaine gratuite autour de Rouen : il y aura alors moins d'embouteillages, d'insécurité routière, de pollution. Alors que l'urgence climatique s'impose dans le calendrier avec la COP21 à Paris à l'automne, voilà une raison de plus pour ne pas lâcher l'affaire.

Poitiers (86) « Changeons le système, pas le climat »

Le vendredi 29 mai, le NPA de la Vienne a organisé sa traditionnelle fête dans la salle de l'auberge de jeunesse de Poitiers avec la participation de notre porte-parole, Christine Poupin. Une soixantaine de poitevinEs, ainsi que des militantEs de EÉLV, du PG, d'Ensemble, de l'OCL, du PCF, des JC, ont donc pu voir le célèbre court-métrage brésilien *L'Île aux fleurs* mettant en évidence les effets dévastateurs du capitalisme sur la vie des 99 %.
Cette projection a été suivie d'une intervention de Christine Poupin présentant un exposé complet sur le réchauffement climatique, la démocratie réelle et la nécessité de réussir dans la rue les mobilisations à l'occasion de la COP21.
Après un temps de débat, la musique et les chants du groupe poitevin L'où l'blond et du camarade François ont été les bienvenus pour égayer et faire danser l'ensemble des participantEs, qui ont pu également découvrir un buffet garni de mets et de saveurs du Poitou-Charentes. L'esprit de camaraderie a, encore une fois, bel et bien soufflé. Unitaire, radicale et festive, cette fête nous motive pour construire un NPA à son image.
Le NPA de la Vienne a poursuivi son activité écologique par un nettoyage de la Boivre (une rivière poitevine) avec le groupe « Osons Poitiers » (EÉLV, PG, NPA, Ensemble, et citoyenEs) issu des dernières municipales, afin de sensibiliser les habitantEs au rapport à l'environnement, et de défendre nos propositions en rapport avec les cours d'eau.

En campagne

6 juin : rassembler nos forces contre l'extrême droite

Il y a 20 ans, Ibrahim Ali était tué à Marseille par des colleurs d'affiches du FN. Quelques semaines plus tard, Brahim Bouarram était jeté à la Seine en marge du défilé du FN à Paris. Il y a deux ans, Clément Méric mourait suite aux coups portés par des militants d'une organisation néo-nazie, dont les liens avec le FN avaient à cette occasion été révélés par les médias.
Que s'est-il passé en 20 ans, pour que l'extrême droite puisse continuer à tuer impunément ? Le FN a progressé dans les urnes, sans pour autant s'être dédiabolisé dans la rue. Son rassemblement du 1er mai a une fois de plus attiré les franges radicales de l'extrême droite. Et, dans le contexte de la crise interne au FN, l'ambiance de ce défilé a montré que les participants souhaitent plus que jamais, par la violence si nécessaire, écarter tout ce qui constitue un obstacle à la victoire de ce parti.

Malgré toutes les sirènes de la prétendue respectabilisation du FN, toutes celles et ceux qui pensent que ce parti n'est décidément pas comme les autres doivent s'organiser pour riposter. C'est le sens de notre présence à la manifestation unitaire de ce samedi 6 juin.
Celle-ci sera suivie le samedi 13 juin d'une assemblée générale ouverte aux structures antifascistes et organisations qui le souhaitent organisée par la Conex (Coordination nationale contre l'extrême droite). De nombreux projets émergent de ce cadre : organisation d'un salon du livre antifasciste, d'une université d'été, d'événements culturels, et d'une campagne unitaire contre la présence des listes FN pour les prochaines élections régionales.

V.G.

Essais

Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse, Emmanuel Todd

Seuil, 2015, 18 euros

L'essai d'Emmanuel Todd sur les manifestations du 11 janvier a provoqué un tollé général dans le monde politique et médiatique. Chose suffisamment rare pour être notée, ce livre a suscité une réponse de Manuel Valls qui s'est fendu le 7 mai d'une tribune dans le Monde pour dénoncer les thèses de Todd…

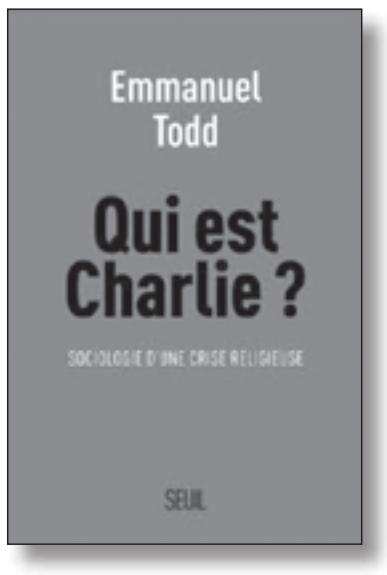

Une chose est certaine : Todd aura donné le bâton pour se faire battre, tant est caricaturale la méthode qu'il a utilisée dans son essai. Particulièrement délirante est par exemple l'opposition qu'il établit au sein de l'espace français entre des zones de culture égalitaire et inégalitaire qu'il délimite en fonction des coutumes successorales qui avaient cours dans la France de l'Ancien Régime. Une telle conclusion laisse pantois : peut-on sérieusement prétendre que les populations de la Côte d'Azur, massivement brassées par de très puissants courants migratoires durant les deux derniers siècles, seraient mues par un substrat égalitaire au seul motif que le droit coutumier de l'Ancien Régime n'y était pas fondé sur le droit d'aînesse ?

Toutefois, la volée de bois vert qu'a suscitée la parution de ce livre ne relève pas d'un débat épistémologique. Valls ne s'y est d'ailleurs pas trompé : ce qui l'a indigné n'est pas la méthode de Todd, mais les conclusions auxquelles il aboutit, lorsqu'il affirme que le moteur des manifestations du 11 janvier doit être cherché dans l'islamophobie rampante des classes moyennes françaises, sur lesquelles pèse toujours le poids de la culture catholique.

Vous avez dit « valeurs républicaines » ?

Situant le cœur des manifestations du 11 janvier dans les classes moyennes, dont il souligne le rôle charnière entre « le 1% » et les classes populaires, Todd met en évidence les ambiguïtés d'une mobilisation qui s'est polarisée sur l'attentat de Charlie et la question de la liberté d'expression, bien davantage que sur l'attentat de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, dont le caractère antisémite pouvait pourtant sembler encore plus inacceptable d'autant qu'il s'inscrivait dans la continuité des attentats de Toulouse en 2012 et de Bruxelles en 2014.

Si l'interprétation des manifestations du 11 janvier mérite sans doute une analyse plus nuancée que celle que propose Todd, l'intérêt de cet essai est de souligner que l'islamophobie de la société française n'est pas le fruit d'une prétendue xénophobie des classes populaires, mais s'enracine sans doute bien davantage au sein des classes dominantes dont *« les valeurs républicaines »* ne sont souvent que les vieilles valeurs relookées de l'ancienne France catholique et conservatrice. En dénonçant dans sa tribune *« les intellectuels qui ne croient plus en la France »*, Valls lui a sans doute donné raison, en montrant à quel point son discours républicain a des accents bien maurassiens.

Laurent Ripart

Histoire populaire de la laïcité, Marceau Pivert

Demopolis, 2015, 19 euros

Depuis des années, Eddy Khaldi produit des travaux de valeur pour les défenseurs de l'enseignement public. Sous sa responsabilité, les éditions Demopolis viennent de rééditer ce livre utile.

Le texte de Pivert fournit de bien utiles éléments historiques. Ainsi Pivert décrit-t-il les affrontements qui ont eu lieu depuis 1789 autour de la question de la place de la religion, notamment dans l'enseignement (d'où l'attachement des enseignantEs à cette laïcité). Mais sans doute aurait-il fallu s'attarder plus sur la séparation de l'Église et de l'État (1905).

On sait que les lois laïques furent promulguées par l'alliance des socialistes et de la bourgeoisie progressiste (radicale). Pivert décrit la rupture de cette alliance après 1918, l'Église acceptant de s'intégrer à la République bourgeoise.

Dans une seconde partie du livre, Pivert tente de formuler une politique propre au mouvement ouvrier. D'où une série de chapitres où Ferry et ses successeurs sont critiqués pour leur neutralité vis-à-vis du fait religieux. Pour Pivert : *« l'idéal social de l'école laïque s'oppose à l'idéal divin des religions »*. Ceci étant, cet athéisme revendiqué se refuse au bourrage de crâne : *« en aucun cas imposer à l'enfant un dogmatisme quelconque, même le nôtre »*, écrit-il.

Et aujourd'hui ?

La préface de Eddy Khaldi vise à compléter cette histoire en évoquant des questions actuelles. Revenant sur la situation ouverte par les attentats de janvier, Khaldi rappelle la grande hypocrisie qu'on trouve derrière cette pseudo-unanimité « laïque » (mais qui masque mal la xénophobie des Sarkozy, Le Pen…). Malheureusement cette partie de l'étude s'avère trop courte.

Par contre, la préface s'avère utile pour retracer l'offensive de la réaction pour *« remarier l'Église et l'État »*. Là encore, il retrace de façon très claire la mise en œuvre d'un véritable concordat scolaire, d'un partage des responsabilités scolaires entre Église et État à partir de la promulgation par de Gaulle de la loi Debré (1959), la dynamique qui s'instaure alors, visant à vider de leur contenu les lois laïques, se poursuit. *« Dans la transmission des valeurs (…), l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé »*, disait Sarkozy en 2004…

Mais surtout, Khaldi relie aspects idéologiques et sociaux de la question. Pour lui *« le communautarisme et la marchandisation »* sont les dangers qui menacent l'École. Derrière la question religieuse, le développement des établissements privés est celui d'un dispositif où règne la discrimination sociale, niant le droit à un enseignement égal pour tous. Et la situation ne fait qu'empirer, notamment avec la loi Carle, une amorce de « chèque éducation », le dispositif prôné par les libéraux pour démanteler-privatiser l'enseignement public… Au final, cette réédition s'avère donc fort précieuse. À lire, donc !

Pascal Morsu

La Violence des riches, Chronique d'une immense casse sociale, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot

La Découverte, 2014 (réédition), 10 euros

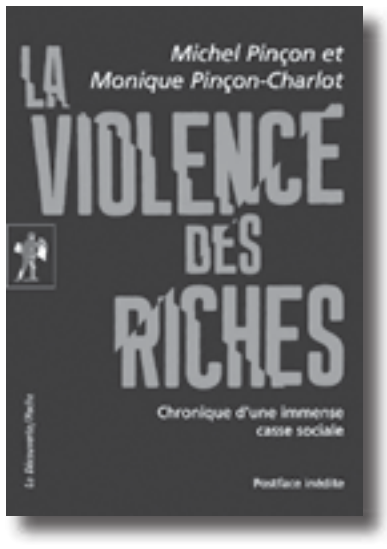

Le couple de sociologues, anciens directeurs de recherche au CNRS, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot publiait en 2013 un ouvrage sur l'impunité des classes dominantes en France, fruit d'une enquête minutieuse menée ces dernières années. Ce livre vient d'être réédité, avec l'ajout d'une postface inédite des deux chercheurs, l'occasion de faire le point sur les réactions qu'a suscitées la publication du livre dans les médias acquis au pouvoir, ainsi que le bilan d'une année de néolibéralisme supplémentaire sous le gouvernement Hollande.

Argent, pouvoir et surtout leurs alliances objectives, constituent toujours les thèmes de recherche récurrents des auteurs. De l'évasion fiscale à la répartition sociale de l'espace urbain en passant par les mécanismes (y compris psychologiques) de la domination, le livre écrit à deux mains s'attache à montrer les manifestations pluriformes du mépris de classe. Après la publication en 2010 du *Président des riches* qui s'attaquait au réseau politico-financier soutenant et tirant profit de la politique de Sarkozy, l'analyse vise à mettre en évidence le « règne » d'une oligarchie sous la présidence de François Hollande. La majorité électorale a changé, le constat reste le même… Le gouvernement actuel est lié aux mêmes puissances financières, familles prestigieuses et énarques qui traînaient déjà dans le sillage de l'UMP.

Au-delà de l'aspect anecdotique que pourrait revêtir le tissage des liens familiaux des grandes fortunes et dirigeants (d'entreprises comme politiques) par les sociologues, se dessinent progressivement les mécanismes implacables de la reproduction sociale. L'écriture est précise, concrète, incisive. En bref, si l'on connaît déjà les ressorts politiques qu'ils tendent à mettre au jour, les preuves accablantes qu'ils nous livrent ne peuvent que verser de l'eau à notre moulin.

Sophie Coudray

Cinéma

La loi du marché de Stéphane Brizé

Avec Vincent Lindon, Yves Ory et Karine De Mirbeck. Sortie le mardi 19 mai

Très étonnant cette succession de films qui prend la question sociale comme centre de gravité. Deux films coup sur coup qui traitent quasiment d'un même sujet, celui du syndicaliste qui se retrouve au chômage après avoir mené une lutte pour défendre son emploi. En vain. Olivier Gourmet dans *Jamais de la vie* de Pierre Jolivet (*l'Anticapitaliste* n° 285) sorti en avril et cette fois Vincent Lindon dans *la Loi du marché* de Stéphane Brizé, qui vient d'être primé à Cannes avec le prix d'interprétation masculine. Laurence Parisot, ancienne patronne du Medef, juge caricaturale la vision de l'entreprise qui ressort du film. Hélas pour elle, c'est la grande qualité de cette œuvre, cette succession de séquences qui mettent en scène l'humiliation subie par les salariéEs au quotidien, à Pôle emploi, dans les stages de mise en valeur personnelle, dans le travail, à la banque, etc.

La discussion entre les anciens syndicalistes, la confrontation avec Xavier Mathieu dans son rôle, sonne juste, comme la lassitude de celui qui en a marre de la lutte et *« veut passer à autre chose »*. C'est plus le personnage de Lindon qui peut poser question : il dit oui à tout (ou presque), en silence, sans rien partager avec son entourage et surtout pas avec sa femme. Un personnage étrangement mutique, ce syndicaliste dont on attend la révolte tout au long du film.

Elle vient enfin mais en silence, sans un mot, sans éclat, à l'opposé de celle de *Jamais de la vie*, parce que simplement normale, mais tout aussi individualisée et désespérée. Simplement pour dire non. Un film qui donne à voir sur l'air du temps.

Jean-Marc Bourquin

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie
la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
Tél. : 01 49 28 52 44
Fax : 01 49 28 52 43

www.la-breche.com
contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14 h – 20 h,
mardi au samedi : 12 h – 20 h

GUÉRET “ L'attaque globale sur les services publics, la protection sociale et le code du travail, crée la nécessité d'un large rassemblement ”

Entretien. *Président de la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, nous avons rencontré* ***Michel Jallamion*** *à quelques jours du rassemblement de Guéret des 13 et 14 juin prochain.*

Dix ans après la manifestation de mars 2005 à Guéret, quel bilan peut-on tirer de la mobilisation pour la défense des services publics ?
En Europe les services publics n'ont cessé de se dégrader du fait des politiques d'austérité, de la volonté de libéralisation de la troïka relayée, orchestrée par les gouvernements nationaux (à l'exception du gouvernement grec actuel). En France, l'implantation de nos services publics se raréfie en campagne et dans les zones urbaines populaires. La loi NOTRe l'intensifiera faisant fi de tout aménagement harmonieux et équilibré du territoire. Les services publics de réseaux sont privatisés ou démantelés. Ceux encore publics sont gérés comme des multinationales. Leur qualité s'est dégradée. Tous les services publics sont sacrifiés au nom de la rentabilité à tout prix alors que nous assistons à une gabegie financière (PPP, externalisation des tâches...).
Face à ce bilan négatif, il faut opposer celui de la progression des convergences. Depuis 10 ans, nous assistons à un rapprochement entre organisations syndicales, politiques et associatives dans le respect de leur spécificité. Pour permettre le sauvetage local d'un service public, il faut une mobilisation citoyenne et celle-ci est grandement facilitée par la création de collectifs regroupant usagers-citoyens, salariés et élus. Les convergences se sont extrêmement renforcées par le développement de coordinations sur la santé, l'eau, le rail... sans oublier notre lutte commune contre le changement de statut de La Poste ! Ajoutons à cela le développement de convergences transversales contre les traités internationaux ou en opposition aux politiques d'austérité.

De nombreuses luttes locales ont lieu contre les politiques d'austérité et les fermetures de services publics qu'elles génèrent. Pour regrouper ces combats, quelles sont les difficultés et comment les dépasser ?
De nombreuses luttes locales sont menées et parfois remportées. Mais la politique d'austérité entraîne un effet de vases communicants : gagner à un endroit signifie souvent la fermeture à un autre et/ou la remise en cause plus ou moins rapide de la victoire obtenue. La nécessité de globalisation devient donc de plus en plus évidente.
Les mobilisations comme celles de Lure ou des Abrets montrent que l'on est en train de dépasser le cadre local (union de nombreux maires et donc des militants et habitants) et d'avoir une dimension transversale, l'exigence globale de services publics. De plus, l'interaction entre services publics apparaît désormais évidente. Comment vouloir qu'une structure ou un professionnel s'implante, par exemple un médecin, dans un secteur sans poste ni école ni hôpital ? De plus, la remunicipalisation de l'eau, avec Paris comme symbole, remet au goût du jour l'idée d'étendre la lutte pour les services publics au-delà de leur périmètre actuel. Il faut agir pour accompagner ce processus et aider à sa structuration.

Quels sont les objectifs des deux journées de mobilisation de Guéret ?
Un « village des services publics » se tiendra le samedi 13 juin à 10 h avec des débats aux thématiques variées. On pourra prendre contact avec les collectifs et renforcer les convergences entre eux, et entre organisations, afin de croiser les expériences et rompre le sentiment d'isolement. Lors des débats nous espérons avancer sur l'idée du service public comme bien commun, accès aux droits et outil nécessaire à l'égalité femmes-hommes et à la protection de notre environnement.
La grande manifestation prévue à 14 h permettra de relancer la mobilisation pour le service public. Le concert du soir ainsi que l'ensemble de la journée sont organisés pour que les militants et les citoyens passent un agréable moment : utile, amical et festif.
Le dimanche sera consacré au lancement des Assises du service public du 21e siècle pour bâtir un nouveau projet pour le service public, socle d'une nouvelle démocratie économique et sociale.

La convergence regroupe de nombreux collectifs, coordinations, associations, syndicats et partis. Comment construire du commun ?
C'est par le dialogue, la prise de conscience de nos différences et de nos convergences, par les combats communs qui en découlent, que nous conjuguerons nos forces. Il ne s'agit pas de nier nos différences, de fusionner mais de converger. Tout simplement. Depuis 10 ans, seul ce processus a été concluant. Il faut

DR

rendre le processus de convergence pérenne, ne pas le lier à des échéances électorales, professionnelles ou politiques.

L'actuel président de la République avait participé à la manifestation de mars 2005... Aujourd'hui, les attaques sont le fait d'un gouvernement qui se prétend de gauche. Quelles conséquences sur la mobilisation ?
Rien de ce que portent ou disent Valls et Macron ne peut être lié à l'histoire du mouvement ouvrier... En 2005, la présence de François Hollande favorable à la Constitution européenne qui accélérait le délitement de nos services publics, a été vécue comme une provocation. Ce n'est pas le secrétaire général du PS qui était visé par les boules de neige mais le responsable de la victoire du Oui au sein du premier parti de la gauche. Les leaders socialistes du Non y étaient les bienvenus tout comme le seront, les 13 et 14, les élus, responsables et militants du PS favorables aux services publics et opposés à la politique d'austérité. Aujourd'hui l'attaque globale sur les services publics, la protection sociale et le code du travail, crée la nécessité d'un large rassemblement. C'est d'ailleurs la raison principale de cet arc de cercle, je crois, sans précédent. Mais il y a bien sûr les difficultés : la mobilisation citoyenne et militante est compliquée car les attaques sont tous azimuts, les défaites légions et sur des fondamentaux tels que le repos hebdomadaire, les prud'hommes, les CHSCT, etc. Il y a de quoi être sonné ! Cela nécessite des luttes permanentes et éparses qui sapent les capacités de mobilisation des organisations nationales. C'est donc déjà une formidable victoire d'avoir trouvé l'énergie d'organiser une telle journée de mobilisation et de lancer le processus des Assises pour un service public du 21e siècle. Et c'est une heureuse surprise de voir que, de toute la France, accourent des militants qui s'organisent en co-voiturage, en car, en train, pour se rendre à Guéret, de Nice, de Grenoble, de Lille, de Quimper, de Tarbes, de Lure, etc.

Dans toute l'Europe, les politiques austéritaires remettent en cause les services publics. La Convergence cherche-t-elle à tisser des liens entre les luttes dans différents pays ?
Des liens existent via les organisations associées à la Convergence, notamment les organisations syndicales, associatives, politiques et les coordinations qui travaillent avec nous : ainsi, Jean-Claude Chailley, du secrétariat de la Convergence, revient d'une délégation en Grèce pour la Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité. Nous sommes en contact avec l'EPSU qui soutient Guéret et avec la Marche pour une Europe solidaire et démocratique. Des responsables de Podemos et de Syriza seront présents à Guéret. Il est intéressant de pouvoir croiser les expériences de luttes dans les services publics, analyser l'existant, les expériences menées dans les autres pays d'Europe et du monde. Pour l'instant, les convergences au niveau européen sont sectorielles (eau, rail, poste, santé) et les coordinations s'y attellent. L'actualité, en Grèce comme en Espagne, peut permettre des convergences sur la problématique globale du service public. Cela nécessite du temps, de l'énergie, des militants maniant plusieurs langues... Une affaire de moyens humains et financiers. À Guéret, cette problématique aura toute sa place, tout comme celle de la lutte contre les traités internationaux (Tafta, ACS). Cela sera abordé de manière transverse mais aussi dans un débat spécifique le samedi avec des militants d'autres pays européens. Lors de la journée de dimanche, il nous faudra étudier les modalités de sa prise en charge. Ne pourrait-on pas envisager que la notion de service public soit le socle de la refondation d'un projet européen émancipateur ? Cela nécessite de bâtir un rapport de forces réel pour les services publics dans de nombreux pays, tout en créant en parallèle les conditions de cette convergence. Bref du travail en perspective !

Propos recueillis par Côme Pierron

Vu ailleurs

Libération

LU-THÉ... *Rebaptisé Scop TI, pour « Thé et Infusions », l'ex-site Fralib de Gémenos produira ses nouveaux sachets à infuser sous la marque 1336. (...) Quatre chiffres au design vintage, qui sonnent comme un ultime clin d'œil à ces 1336 jours durant lesquels les salariés du site, qui produisait depuis 1989 les sachets Éléphant, se sont battus pour préserver leur emploi. La date de l'annonce aussi est symbolique, pile un an après la signature de l'accord de fin de conflit avec l'ancien maître des lieux, le géant anglo-néerlandais de l'agroalimentaire Unilever. (...)*
Pour guider les futurs consommateurs, la jeune équipe marketing a prévu quelques lignes, au dos de l'élégant paquet, pour raconter la saga des Fralib, qui a brutalement débuté le 28 septembre 2010. Ce jour-là, les 182 salariés du site apprennent la fermeture de leur usine et la délocalisation de la production en Pologne et en Belgique. Pour Unilever, si le site reste rentable, il ne l'est pas suffisamment. Écœurés, les salariés décident de se battre pour maintenir l'activité. (...) En septembre 2011, pour empêcher Unilever de récupérer leurs machines, les Fralib décident d'occuper leur usine. C'est le début d'une guerre de position entre la direction et les syndicats. Mais alors que les plans sociaux et les actions en justice se succèdent, l'idée de continuer sans Unilever commence à faire son chemin. Renseignements pris, l'idée de créer une société coopérative ouvrière de production (Scop) séduit les Fralib, qui annoncent leurs intentions en janvier 2012. Quelques mois plus tard, en septembre, Unilever finit par accepter de laisser les machines à la future Scop pour 1 euro symbolique. Il faudra attendre encore près de deux ans pour arriver à un accord de fin de conflit acceptable. (...) « La victoire contre Unilever, on l'a gagnée quoi qu'il arrive, *rappelle Olivier Leberquier.* Maintenant, un autre combat débute. On veut faire la démonstration qu'on peut opter pour un modèle économique différent. » *Scop TI vise une production de 1000 tonnes par an d'ici quatre ans. Soit à peine plus de 1336 jours.*

« Ex-Fralib : 1336, thé des orfèvres », Stéphanie Harounyan, *Libération*, mercredi 27 mai

l'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : 10 € = 3 MOIS D'HEBDO ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement **(chèque à l'ordre de NSPAC)** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

	Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	☐ 6 mois 28 €	☐ 1 an 56 €	☐ 6 mois 20 €	☐ 1 an 40 €
Mensuel	☐ 6 mois 22 €	☐ 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	☐ 6 mois 50 €	☐ 1 an 100 €	☐ 6 mois 38 €	☐ 1 an 76 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	☐ 3 mois 10 €		

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
☐ 14 € par trimestre	☐ 25 € par trimestre	☐ 10 € par trimestre	☐ 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Mail : .....

Désignation du compte à débiter
IBAN
BIC

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

www.npa2009.org